BULLETIN COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLEANS.
REVUE DE LA SEMAINE.

VENDREDI SOIR, 14 AVRIL.

Nous n'avons rien d'important à signaler. Les nouvelles d'Europe, jointes au petit nombre de navires dans le port, ont exercé une fâcheuse influence sur le marché du coton.—Le sucre et la mélasse ont [illegible] des affaires ont été [illegible] par suite de la [illegible] [illegible] qui [illegible].

Le [illegible] presque rien fait aujourd'hui à cause du Vendredi Saint et du mauvais temps.—Le [illegible] de [illegible].

COTON.—Arrivé depuis le 7 du courant, 49,761 balles. Expédié dans la même intervalle, pour Liverpool, 21,193 [illegible]—Havre, 2,139—Havre, 540—Trieste, 2,014—Gènes, 1,145—Vera-Cruz, 1,165—Tampico, 10—New-York, 755—Boston, 326—Philadelphie, 323—[illegible]—7,653 balles—Sont [illegible] stock de 394,584 balles.

ETAT DU COTON.

Stock en main au 1er septembre 1853		18,624
Arrivé la semaine dernière	49,761	
Arrivé antérieurement	1,094,318	1,144,079
		1,162,703
Expédié la semaine dernière	29,735	
Expédié antérieurement	838,444	868,179
		294,584

Stock en main non-expédié.

Marché faible, vendredi dernier à la clôture. Depuis lors, nouvelle baisse de ⅛ cent par suite des nouvelles par l'Europe. Ventes de samedi: 5,500 balles [illegible] transactions de 20,300 balles dont le [illegible] Les [illegible] de la semaine, marché très languissant [illegible].

CLASSIFICATION DE LIVERPOOL.

Louisiane et Mississipi.

INFERIOR	5¾ @ 6	MIDDLING FAIR	9¼ @ 9½
ORDINAIRE	6 @ 6¾	FAIR	— @ —
GOOD ORD	7 @ 7¼	FULLY FAIR	— @ —
MIDDLING	7¾ @ 8¼	GOOD FAIR	— @ —
GOOD MIDDLING	8¾ @ 9	GOOD FINE	— @ —

TABAC.—Arrivé depuis le 7 du courant, 1,779 boucauts. Expédié dans le même intervalle, pour Marseille, [illegible]—Havane, 60—[illegible] bord de navires non-expédiés, 31,958 boucauts.

ETAT DU TABAC.

Stock en main au 1er septembre 1853		29,222
Arrivé la semaine dernière	1,779	
Arrivé antérieurement	17,656	19,435
		48,657
Expédié la semaine dernière		
Expédié antérieurement	16,615	16,705
		31,952

Stock en main.

[illegible] Ventes: environ 1,000 boucauts [illegible] au commencement de la semaine [illegible] transactions ont été comme suit: 722 boucauts [illegible].

SUCRE.—Bonne demande et plus de fermeté, dûe en partie [illegible] Les ventes [illegible].

MELASSE.—Marché animé—légère amélioration. Ventes [illegible].

FARINE.—Nouvelle hausse de 25 @ 25 cts, à cause du [illegible] Ventes 8,500 barils et les [illegible] 87½ [illegible].

CEREALES.—Arrivage quelque peu restreints et la demande [illegible].

[illegible]

WHISKEY.—Marché calme. Ventes plusieurs petits lots de [illegible] 20 cts.

[illegible]—Marché animé et hausse de ¼ cent. Ventes [illegible].

[illegible]—La première [illegible].

[illegible]—Bonne demande, prix plus fermes. Ventes [illegible].

JAMBONS.—Amélioration. Ventes 500 boucauts à 6½ [illegible].

BEURRE & FROMAGE.—Beurre de l'Ouest peu [illegible]. Le fromage s'est vendu de 11¼ [illegible].

CHANDELLES.—Ventes environ 1,000 caisses de [illegible].

CHAUX.—[illegible] de Thomaston. Les détails [illegible] de 350 barils [illegible].

POMMES de terre.—La dernière vente a [illegible].

TANNERS.—Pas de transactions depuis longtemps.

SACS EN FIBRE.—Nouvelle baisse. Ventes environ [illegible].

CORDE ET TOILE D'EMBALLAGE.—Rien d'important [illegible] 60 pièces a eu [illegible] de 8 @ [illegible] rouleaux de la [illegible].

CHANGE.—Demande générale [illegible] 12¾ @ 9fr 05 [illegible] p. c. d'esc.

[illegible]

FRET.—[illegible]

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orléans.

Expédiés Hier.

[illegible]

Arrivés Hier.

[illegible]

Liste des Bateaux à vapeur partant aujourd'hui.

[illegible]

LISTE DES NAVIRES

En destination pour la Nlle-Orléans.

HAVRE.

[illegible]

BORDEAUX.

[illegible]

MARSEILLE.

[illegible]

PALERME.

[illegible]

ANVERS.

[illegible]

Departs des Steamers Transatlantiques.

Départs des Etats-Unis.

[illegible]

Départs d'Europe.

[illegible]

MUSIQUE ET INSTRUMENTS DE MUSIQUE

Le soussigné, importateur d'instruments de musique [illegible] grand assortiment [illegible]

On trouvera aussi dans son magasin toutes les fournitures et accessoires pour instruments de musique. [illegible]

T. E. EEKOFF, Marchand d'instruments de musique, No 76, rue de Chartres, entre Bienville et Conti. 14dec—s

PIANOS! PIANOS!

PH. P. WERLEIN, Nos 5 & 7, rue du Camp, Seul agent pour la vente des célèbres pianos de T. GILBERT & Co (pianos [illegible]), WALLET & CUMSTON, [illegible] NUNNS & Co, A. H. GALE & Co, LAUGH & RAVEN et H. WORCESTER & Co, de New York. Il est également l'agent de PLEYEL & Cie, de Paris.

Son stock de cahiers de musique est le plus complet qu'il y ait au Sud. Il sera fait un fort escompte aux [illegible] directeurs d'écoles et professeurs.

Les ordres venant de la campagne seront promptement exécutés.

On trouvera chez lui: Harpes, Accordéons, Guitares et tout ce qui concerne un magasin complet.

Des pianos de seconde main seront pris comme parti de paiement de pianos neufs.

PIANOS A LOUER:

Pianos et toutes sortes d'instruments accordés et réparés.

N. B. REMEDES ET OUVRAGES HOMŒOPATHIQUES à vendre.

PH. P. WERLEIN, 5 & 7, rue du Camp.

N. B. La société "Asbrand & Werlein, ayant été dissoute par la mort de M. Asbrand, les affaires seront dirigées par le soussigné, pour son compte.

PH. P. WERLEIN

LAC PONTCHARTRAIN.

Le soussigné ayant réparé élégamment l'hôtel connu sous le nom de ARCH HOTEL, prévient le public qu'il en fera l'ouverture dimanche prochain le 19 du courant.

Il espère par ses soins et son exactitude plaire à tous ceux qui voudront bien l'honorer de leur visite.

M. GARZIA.

ANNONCES PARISIENNES.—Notre unique agent à Paris est M. Henri Gaillardet, No 61, rue de Trévise, qui a affermé nos colonnes d'annonces parisiennes, et en a seul, par conséquent, la disposition. Les négociants parisiens qui voudront s'assurer l'insertion de leurs annonces dans ce journal devront en traiter avec M. H. Gaillardet.

EAU DE PARIS DE LEISTNER.

La Médaille de mérite à l'Exposition de Londres, décernée à ce suave et persistant parfum, qui le suffrage le plus éclatant accordé à un expédient dans la parfumerie parisienne. La même Médaille a été appliquée au VINAIGRE DE TOILETTE et à la POUDRE et l'ELIXIR DENTIFRICES du même auteur. Rue de Chaillot, 48, Paris.—Détail, rue Vivienne, 5.

Dépôts chez tous les Parfumeurs et Coiffeurs.

DEPOTS CHEZ MM. LION & PINSARD, enc. Royale et Bienville.

AMUSEMENTS.

THEATRE D'ORLEANS.

Dimanche 16 avril 1854,

Bénéfice de Mlle Darmont,

ANTHONY,

Drame en cinq actes.

INTERMEDE MUSICAL.

LA NIAISE DE St-FLOUR,

Vaudeville en un acte.

LUNDI, 17 avril 1854,

La première représentation de

MARGUERITE D'ANJOU,

Grand Opéra en 3 actes, de Meyerbeer.

Avec décors et costumes nouveaux.—Dernier tableau: la Forêt incendiée, décor nouveau peint par M. Develle.

ACTEURS: MM GENIBREL, BORDAS, LACROIX, BECKERS, Mmes BORGHESE, BERTINI.

Théâtre des Variétés.

Il n'y aura pas de représentation ce soir samedi, 15 du courant, par suite d'indisposition de plusieurs acteurs.

DIMANCHE, 16 AVRIL:

Le vaudeville A. S. S.—suivi de AS YOU LIKE IT, comédie de Shakspeare.

DIMANCHE DE PAQUE

16 AVRIL 1854.

BRILLANT FEU D'ARTIFICE

Par M. L. P. CATOIR,

Sur la PLACE D'ARMES (Ex Place Congo)

CE magnifique spectacle sera composé de pièces toutes nouvelles, parmi lesquelles paraîtra la chapelle du St-Sépulcre à Jérusalem; il a demandé généralement la répétition de la fameuse Course de $20,000 qui fut surnommée au dernier feu d'artifice le chef-d'œuvre de l'art de la pyrotechnie.

Prix d'entrée 25 cents.—enfants 15 cents. Afin d'éviter l'encombrement on vendra des billets depuis 9 heures du matin sur la place. 15 av

UN GRAND BAL MAÇONNIQUE

Sera donné à

la salle de la Grand'Loge Maçonnique,

Au coin des rues St-Charles et Perdido.

Sous la direction du Président et du Bureau des Commissaires de la salle de la Grand'Loge,

LUNDI SOIR, 1er MAI 1854.

Le montant sera présenté aux institutions charitables

Bureau de Directeurs:

M. W. Wm M. Perkins, grand-maître, président,
W. Stephen Herriman, grand trésorier,
W. Samuel G. Risk, grand secrétaire,
Bro. Adolphe Schreiber, Bro. Walter Nicol,
" Samuel M. Todd, " F. F. Parmele,
" Edward Barnett, " Daniel Goodman.

Comité d'arrangements:

W. H. Garland,	L. H. Place,
George Nathan,	John McKee,
O. De Buys,	Geo. W. Snow,
Geo. W. Race,	A. Boutte,
Francis Calongne,	J. D. Byrne,
R. R. Swasey,	J. Blount Robertson,
Samuel Walker,	Charles Calahan,
J. Q. A. Fellows,	A. Pilié,
C. W. Newton,	Jesse Gilmore,
T. S. McKay,	Alex. Derbès,
Avron Harris,	Wm H. Hagan,
A. B. Segar,	Joseph Lisbony.

Prix des billets, $5.—On peut en acheter en s'adressant au Grand Secrétaire, dans la salle de la Grand'Loge, au bureau des Directeurs et au comité d'arrangements, à la librairie de J. B. Steel, No 60 rue du Camp, et à celle de M. Morgan, au bureau de Poste.

Les personnes qui ne sont pas membres de la Société peuvent se procurer des billets de la manière indiquée plus haut. Les billets ne peuvent pas être transférés.

Les messieurs qui désirent se procurer des billets d'invitation pour les dames, sont priés de s'adresser à l'avance au bureau du Grand Secrétaire, ou le comité se réunira [illegible]. 10 av

Un bal de Société, donné par les jeunes gens, aura lieu

Dans la salle de la Grand'Loge des Maçons

Vendredi, 21 avril 1854.

Directeurs:

E. L. Aubert, 65 rue Royale.
Henry Z-Sal, 1 rue des Magasins,
H. Ferand, Arthur Wire, T. Dubois,
V. F. Lecou, J. F. Planchard, J. H. Rareshide,
T. Taquino.

Les personnes qui désirent avoir des invitations pour les dames, sont priées de transmettre leur nom et leur demeure au comité, qui se réunira tous les jeudi soir à 7 heures et demie, dans la salle de la Grand'Loge des Maçons.

Aucune dame ne sera admise sans une lettre d'invitation approuvée par le comité.

La dernière réunion des directeurs aura lieu jeudi, 20 avril. Le comité n'émettra, après ce jour, aucun billet d'invitation.

Le nombre des billets pour Messieurs est limité; on ne peut en avoir qu'en s'adressant aux directeurs, avant l'époque fixée pour le bal.

Il ne sera pas vendu de billets à la porte, le soir du bal. La résolution à cet effet est positive.

13 avril

VERMIFUGE CANADIEN DE WINER,

Garanti purement végétal.

REMEDE PROMPT ET SUR CONTRE LES VERS.

C'EST un fait incontestable, établi par l'expérience et le témoignage des médecins les plus éminens, que les trois quarts des maladies qui enlèvent les enfans par milliers sont causées par les vers. Les préparations les plus variées sont administrées contre les vers, mais la plupart sans effet. Aujourd'hui la découverte n'est plus à faire; le remède infaillible est trouvé. C'est le

Vermifuge Canadien de Winer.

On peut le donner sans danger aux enfans de tout âge. On reconnait aux symptômes suivans la présence des vers dans les intestins: teint pâle, légèrement plombé, rougeurs subites, yeux lourds et languissans, haleine fétide, lèvre supérieure enflée, démangeaison aux narines, sommeil interrompu en sursauts; les dents grincent; [illegible]

On pourrait offrir des milliers de certificats en faveur de ce remède; nous nous bornons aux suivans, qui en démontrent la supériorité:

TEMOIGNAGE DES MEDECINS.

Nous, soussignés, ayant fréquemment administré un médicament préparé par John Winer, de cette ville, désigné sous le nom de VERMIFUGE CANADIEN, et bien convaincus de son efficacité, le recommandons en toute confiance comme un remède infaillible pour l'expulsion des vers logés dans le canal intestinal.

G. O'REILLY,
Licencié du C. R. des chirurgiens en Irlande &c.
G. W. DICKINSON,
Membre du C. R. des chirurgiens, à Londres.

Lettre du Rév. J. Flanagan, de Riebrook, C. W.

Monsieur J. Winer, j'ai fait essai de votre Vermifuge Canadien avec le plus grand succès [illegible] remède pour les vers [illegible] et avec le plus grand succès, sans que j'ai eu recours à aucun autre remède [illegible]

JOHN FLANAGAN.

Les médecins emploient le Vermifuge de Winer, parce qu'il est reconnu que c'est une préparation purement végétale, et qu'il peut être administré en toute sûreté [illegible]

Les agens du Vermifuge ont reçu plus de mille certificats de guérisons, et ne font que [illegible]

Garanti dans tous les cas.

Le Vermifuge est préparé par John Winer, chimiste à Hamilton, Canada, et par John Winer & Co, No 94, Maiden Lane, à New-York, seuls propriétaires aux Etats-Unis.

Vendu en gros et en détail, aux prix de manufacture par

J. WRIGHT & Co.,
151 rue de Chartres.

1jan—1an

AMER DE MORTIMORE

Pour la purification du sang.

PRIX.......................UNE PIASTRE.

CE précieux remède est pleinement [illegible] préparé, au dire de tous ceux qui en [illegible] milliers de personnes qui l'ont employé sont aujourd'hui que c'est sans contredit le [illegible] spécifique pour

CALMER LES NERFS.

Les médecins les plus distingués le prescrivent comme le meilleur remède

POUR LA PURIFICATION DU SANG,

Et une foule de personnes qui souffrent depuis longtemps de maladies produites par des habitudes sédentaires, par l'indigestion, le mauvais état du foie, et l'impureté du sang, considèrent cette préparation comme la plus efficace qui existe. Il n'y a pas de remède qui guérisse aussi promptement:

La névralgie, les affections nerveuses, la dyspepsie ou l'indigestion, perte d'appétit, maux de tête nerveux, constipation, pleurésie, douleurs du côté du cœur, accablement, palpitations de cœur, asthme, prostration du système nerveux, rhume, sueurs froides, maladies de cœur, jaunisse, maladies d'entrailles, maladies auxquelles les femmes sont sujettes, qui affaiblissent le système nerveux, donnent un teint pâle et qui font sortir les érésipèles.

Ce remède est composé de plantes purement végétales; le goût en est agréable et il peut être pris sans danger par la femme la plus délicate et même par un enfant.

PRIX...............$1 la bouteille.

A vendre par W. V. ALEXANDER & Co., Propriétaires No 1, rue Barclay, [Astor House], New-York

Qu'on n'oublie pas que nous vendons en gros et en détail ce remède précieux et sûr, pour la

GUERISON DES RHUMATISMES

Sous quelque forme qu'il se présente, qu'ils soient INFLAMMATOIRES, AIGUS OU CHRONIQUES. Tel est le

REMEDE DE MORTIMORE,

Qui est une composition végétale, un remède interne, préparé expressément pour le rhumatisme. Ce spécifique a guéri des milliers de personnes qui avaient perdu l'usage de leurs membres. Nous pourrons donner les témoignages de nos citoyens les plus distingués.

Présentez-vous chez le propriétaire, il vous donnera une circulaire, et vous fera lire les lettres et les certificats de ceux qui souffraient depuis longtemps et que ce remède a radicalement guéris.

A vendre par J. WRIGHT & Co,
No 151, rue de Chartres, N. O.
E. MACPHERSON, No 29, rue du Camp, N O

23 av—1an 3ps v et

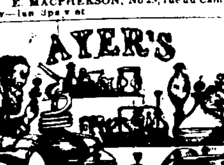

CHERRY PECTORAL DE AYER

CONTRE LES

Rhumes, la Toux, l'Enrouement, les Bronchites, la Coqueluche, le Croupe, l'Asthme et les affections pulmonaires.

BIEN des années d'essai, au lieu de diminuer la confiance publique, ont valu à ce remède une estime plus grande que ses admirateurs osaient espérer; cette réputation colossale n'est due qu'aux vertus du Cherry Pectoral et au soulagement dont il a été la source pour ceux qui souffraient. [illegible]

Prétend [illegible] qu'un remède quelconque amène infailliblement une guérison, serait tromper le public; cependant, il ne manque pas de preuves pour établir que le CHERRY PECTORAL fait presque toujours disparaître les maladies contre lesquelles on l'emploie. [illegible] En Angleterre, en France, en Allemagne, le médecin a atteint un plus haut degré de perfection, le CHERRY PECTORAL a été introduit dans l'armée, les hôpitaux, les établissements et les familles. [illegible]

Le CHERRY PECTORAL est composé avec un soin tout particulier par un chimiste expérimenté. [illegible]

Préparé et à vendre par JAMES C. AYER, Chimiste, Lowell, Etat du Mass.

A vendre par J. WRIGHT & Co, Nlle-Orléans et les Apothicaires en général.

23fév—3m—3ps eom—v et &camp.

EXTRAIT PUREMENT VEGETAL.

Liqueur fortifiante

DU Dr. MORSE.

UN PHENOMENE MEDICAL

QUI REND LA SANTE ET PROLONGE L'EXISTENCE

L'Elixir, ou Liqueur fortifiante

DU Dr MORSE.

ON a cru d'abord que les vertus attribuées à l'Elixir ou Liqueur fortifiante du Dr Morse étaient fabuleuses. Le public, qui les charlatans avaient si souvent trompé, ne voulut pas ajouter foi aux assertions de l'inventeur. Mais des faits incontestables, des faits certifiés par les hommes les plus haut placés, font maintenant disparaître tous les doutes. L'incrédulité n'a pu résister à ces preuves accablantes.

L'Elixir guérit invariablement les maux qui résultent de l'abus que l'homme fait de ses différens organes. On le recommande aux personnes d'une constitution débile, car il communique la vigueur nécessaire pour jouir de toutes ses facultés. La faible jeune fille, la femme souffrante, le jeune homme énervé, le négociant que les préoccupations et la fatigue ont épuisé, la victime des affections nerveuses, l'homme qui souffre de la faiblesse du système entier ou d'un seul organe, trouveront un soulagement instantané et permanent dans ce remède sans égal. Les personnes chez lesquelles s'annoncent des symptômes de paralysie ne sauraient employer un meilleur remède que le spécifique du Dr Morse. Celles même qu'une coupable négligence ont mises dans un tel état qu'elles s'attendent plus de secours de la médecine, ne doivent pas désespérer. L'Elixir combat les maladies de quelque source qu'elles proviennent, et non seulement les calme, mais raffermit

une constitution délabrée.

Le délabrement du système, et partant les affections nerveuses sont si nombreuses, qu'il faudrait consacrer une colonne entière à l'énumération de ces maux. Cependant nous en citerons quelques-uns: Névralgie, tic douloureux, maux de tête, commencement de paralysie, hystérie, palpitations du cœur, douleurs à la moelle épinière, chatouillement à la peau, faiblesse des muscles, tremblements, engourdissement, découragement, horreur du mouvement, évanouissement après un exercice, sommeil interrompu et rêves terribles, impossibilité de rester en place, faiblesse de l'organe génératif, mélancolie, monomanie, fluxions, faiblesse d'estomac, tendance chronique aux fausses couches, marasme.—La médecine ne peut rien contre ces maladies; l'Elixir est souverain. Toutes les facultés physiques et morales de ceux que ces principaux organes génératifs ne sont pas détruits.

L'élixir du Dr. Morse,

de l'avis de tous ceux qui l'ont employé, remplacera la stérilité par la fécondité, l'irrégularité par un mouvement uniforme et naturel, sans danger ni réaction, produit d'une manière bienfaisante. Rappelez-vous que toutes les infirmités organiques peuvent être guéries par l'emploi de ce médicament, sans l'incommoder. Tous vos systèmes nerveux et qu'alors le corps devient inerte. N'oubliez pas que le seul remède auquel on puisse se fier dans ce cas est l'Elixir du Dr. Morse.

Guérison des affections nerveuses.

Les mots ne peuvent pas donner une idée exacte du changement merveilleux que ce remède opère dans le système que les excès, la maladie ont détruit ou qui est naturellement faible. La guérison est complète, car l'Elixir agit sur la constitution et la rend à son état normal.

Perte de la mémoire.

Les effets, si le témoignage est digne de foi, en sont infaillibles contre la confusion dans les idées, l'embarras du cerveau, la mélancolie, l'hystérie, les idées de suicide, la crainte de devenir fou, la dyspepsie, la faiblesse générale, l'irritabilité, l'insomnie, les maladies de femmes, faiblesse des organes génératifs, la monomanie, la constipation, etc.

Remède précieux pour les Dames.

Le succès merveilleux de l'Elixir sur toutes les maladies auxquelles les femmes sont sujettes, a fait époque dans les annales de la médecine. Un grand nombre de stimulants et de fortifiants, qui, selon les inventeurs, possédent la même efficacité.

Toute femme mariée

Dont la constitution est faible, qui est atteinte d'affections nerveuses, qui souffre de douleurs au dos et de toute autre maladie à laquelle les deux sexes sont sujets, devrait faire l'essai de la "Liqueur Fortifiante".

Les personnes mariées

Et celles qui ne le sont pas et s'aperçevront, après en avoir pris une bouteille ou deux, qu'il n'existe pas de spécifique plus fortifiant. On rencontre partout des gens robustes qui doivent à cette préparation extraordinaire la santé dont ils jouissent. Des milliers de jeunes gens l'on employé, et pas un seul n'a été déçu dans ses espérances.

Les personnes d'un teint pâle

Qui sont menacées de la consomption, à l'aide d'une bouteille ou deux de l'Elixir, verront disparaître la couleur maladive de leur peau pour faire place à un teint rosé.

Aux jeunes gens.

Voici quelques-uns des tristes effets qu'amènent certaines habitudes des jeunes gens: faiblesse dans le dos et les membres, maux de tête, faiblesse de la vue, perte de la force des muscles, palpitation du cœur, dyspepsie, irritation des nerfs, malaise des organes de la digestion, faiblesse générale, symptômes de consomption, etc.

L'esprit en ressent également. La perte de la mémoire, la confusion dans les idées, le découragement, l'aversion pour la société, la méfiance, l'amour de la solitude, la timidité, etc., sont quelques-unes des suites. Les jeunes gens qui sont atteints de ces maladies devraient

Avant de songer au mariage

se rappeler qu'un esprit et un corps sains sont indispensables à quiconque veut être heureux en ménage et frayer à l'aide de l'Elixir dans la vie un pont qui ne soit point affaiblit; sans en avoir un à sa triste destinée celui d'une jeune femme.

Avis:

Des individus sans foi ont imité l'Elixir du Dr. Morse.

A l'avenir, le bouchon de chaque bouteille contenant la véritable liqueur portera le fac-simile du propriétaire et il sera inscrit sur le verre les mots suivans:

LIQUEUR FORTIFIANTE
DU Dr MORSE.
C. H. Ring, propriétaire. New-York.

La liqueur est maintenant mise dans des bouteilles en verre. Prix $3 la bouteille, deux bouteilles pour $5 et six pour $12.

C. H. RING, Propriétaire,
No 192 Broadway, New-York.

Agents:

A LA NLLE-ORLEANS—JOHN WRIGHT & Co, 151, rue de Chartres; DAVIS & WOODMAN, encoignure Magazine et Commune.
MOBILE—Joseph Tucker.
BAYOU SARA—D. H. HARPER & SON.
MEMPHIS—S. Mansfield & Co.
ST-LOUIS—BLAKSLEY.

15mars—1an, 3fps

PENSIONNAT DE DEMOISELLES,

Externat et Internat pour Demoiselles, sous la direction de

Mlle C. GARDNER,

CERCLE TIVOLI,

Entre les rues Triton Walk et Nayades,

Nouvelle-Orléans.

MLLE C. GARDNER, ayant succédé à Mme A. L. Pagaud comme principale de cet établissement et propriétaire de ce vaste et commode bâtiment qui est ouvert de nouveau et qu'il restera ouvert toute l'année.

Des professeurs instruits et expérimentés seront employés dans chaque département. Toutes les branches d'une solide éducation seront enseignées. Des avantages particuliers seront offerts pour l'étude de la langue française.

La situation et l'étendue de ce pensionnat, ses vastes et confortables dimensions, ses dépendances bien disposées, en font un séjour sain et agréable.

Des renseignements concernant les prix, les termes, etc., sont déposés au pensionnat et chez les principaux libraires.

23 nov—6m v et

B. PRADEL,

Elève de Charrière, de Paris,

Fabricant d'instruments de chirurgie et d'appareils orthopédiques,

66, Rue St-Charles,

SEUL AGENT DES BODY BRACES BREVETES DU Dr BANNINGS, POUR LES ETATS DE LA LOUISIANE, ARKANSAS, TEXAS, MISSISSIPI.

CES appareils seront vendus en gros ou en détail, aux prix des fabriques de New-York, on y a [illegible] complet d'appareils pour les [illegible] de la colonne vertébrale et le support de l'abdomen.

BANDAGES pour la cure radicale des Hernies—recommandés par les principaux médecins de la Louisiane. [illegible]

APPAREILS A PIEDS BOTS—pour le redressement des membres. [illegible]

Bas élastiques et en peau de chien, etc. [illegible]

NOUVEAU MODELE de suspensoirs en 3 pur. [illegible]

INSTRUMENTS DE CHIRURGIE.

Les médecins trouveront dans cette maison tout ce qui est nécessaire en fait d'instruments de chirurgie.

1ov—1an, 3ps

TH. MOREAU,

131, Rue Royale, encoignure Toulouse.

REÇU par les navires Marie C. Day, Essex et Harvest Queen, du Havre, marchandises de premier choix [illegible]

Chemises de toile fine, du devant toile; du coton blanc d'avant mécanique, du devant couleur; du toutes couleurs.

Chaussettes fil d'Ecosse brodées soie, rayées chinées [illegible]

Chaussettes pour garçons, coton blanc et rayées, assorties de tailles.

Bas coton blanc pour dames et dito rayés couleur pour fillettes.

Gilets et caleçons coton gaze, de fil d'Ecosse; du coton du Hanovre et écru.

Caleçons de toile pour hommes, [illegible] de la Bel. Gilets et caleçons coton écru [illegible].

Assortiment complet de cravates soie fantaisie; [illegible]

Foulards, mouchoirs fil blanc et à vignettes pour hommes et pour dames; cannes, parapluies; brosserie fine, parfumerie Lubin et Guerlain; porte-monnaies; porte-cigares; peignes à chignon [illegible]

Un assortiment d'éventails nacre et ivoire; bois de Santa; éventails deuil et autres.

Véritable occasion:

Un magnifique choix de rubans façonnés gaze et écossais Nos 12, 16, 22, 30, 60 à 25 sous la yarde et au-dessus.

Ceintures gros grain unie, chinée, rayée, Pompadour et Ecossaise.

Coton à broder; dessins de broderie, laine du Berlin, dessins de tapisserie, canevas, soie et accessoire pour la broderie.

Toujours en magasin, un grand assortiment de cheveux natte, frisette, Marie Stuart et articles pour coiffeurs.

29mars

NOUVELLE MAISON.

A. B. James,

DE l'ancienne maison MARSHALL & JAMES, s'est décidé à recommencer, pour son propre compte, les affaires en gros de marchandises sèches; il ouvre en ce moment, à son nouveau magasin, No 39 rue des Magasins, en face de l'Arcade, et au No 14 Bank Place, un grand assortiment de MARCHANDISES SECHES entièrement nouvelles D'EUROPE ET DU PAYS, achetées depuis deux mois à des prix très réduits et qu'il vendra en conséquence.

Les prix d'un grand nombre d'articles ayant beaucoup diminué, il croit pouvoir offrir aux marchands de la ville et de la campagne des avantages que l'on rencontre rarement sur ce marché. Les arrangements qu'il a pris avec un des meilleurs juges de marchandises sèches, lui permettent d'annoncer qu'il recevra constamment des MARCHANDISES DE PRINTEMPS, des dernières genres et de première qualité. Son stock comprend en ce moment: INDIENNES, LINONS, ROBES, GINGHAMS, exposés dernièrement au Palais de Cristal; TOILES, DENTELLES, BONNETERIE, GANTS, MOUCHOIRS, RUBANS, BATISTE, JACONATS, MOUSSELINES SUISSES et autres, MERCERIE de toutes genres, un lot de BRODERIES au plus bas prix, comprenant: MANCHES en mousseline de tous genres, MOUCHOIRS, VOILES, BANDES en mousseline, COLS, HABITS, CHEMISETTES, etc., brodés au tambour et à jour, CASQUETTES, GANTS. Le tout vient d'être importé et acheté à très bas prix pour clôre PANTALONS, GILETS, HABITS, GANTS, BRETELLES, MOUSSELINES laine, des derniers des plus français et américains, ALPACAS, DRAPS Al bert, Orleans, MERINOS unis et à dessins, DRAPS d'été et toutes les marchandises de saison.

Marchandises pour planteurs.

Un stock complet, comprenant: COUVERTURES, KERSEYS, OSNABURGS, LINSEYS à dessins, et rayes, TOILES 3¼ à 12¼ pour draps et chemises, FLANELLES, CHEMISES LAINE, &c.

Le soussigné appelle l'attention du commerce sur ces articles qu'il vendra à bon marché, surtout aux marchands de la campagne dont il désire mériter le patronage et la confiance par la qualité, &c, et le bas prix de ses marchandises.

A. B. JAMES, 39, rue des Magasins et 14,
30déc—1an, 3ips. Bank Place, N. O.

MADERE—150 barils imitation madère, 40 demi barils véritable madère, à vendre par PAUL JUGE FILS & Co,
10av—8f 27, rue St-Louis.

DIVERS—25 quarts Cognac de différentes marques; 50 caisses Vermouth; 20 do do eau fleurs d'oranger; 4000 damejeannes de 1, 2, 3 et 5 gallons.
A vendre par PAUL JUGE FILS & Co.
10av—8f 27 rue St-Louis.

EN débarquement du navire John Comming, venant de Bordeaux:
22 barriques vin rouge, à vendre par E. DECHAMPS,
4av 67, rue Condé.

GRUYERE—En débarquement du navire Essex du Havre:
4 boucauts fromage de Gruyère, à vendre par
14mars A. COUTIN, 13, rue Bienville.

CHAMPAGNE—60 paniers champagne, qualité supérieure, de la marque favorite J. Goerg & Co,
A vendre par A. COUTIN,
18mars 13, rue Bienville.

D. BORNIO Jr.,
Marchand Commissionnaire et Importeur de cigares, tabac et café de la Havane.
SUR GRAVIER, No 34

VENTES DE CE JOUR

Propriétés dans la rue St-Joseph.—Vente pour effectuer un partage entre les héritiers de Joseph Voisin.

PAR J. A. BEARD & MAY, ENCANTEURS.

IL sera vendu à l'encan, samedi 15 avril 1854, à midi, à l'Arcade de Banks, rue des Magasins, Nouvelle-Orléans, les propriétés ci-après décrites, appartenant à la succession de Joseph Voisin, le vendeur au consentement des parties, pour effectuer un partage:

Huit lots de terre, avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent, dans le Premier District de la Nouvelle-Orléans, ancienne Faubourg St-Mary, dans l'îlet compris entre les rues St-Joseph, Delord, Magasin et Foucher, désignés par les Nos 1 à 8 inclusivement.—Le lot No 1 mesure 29 pieds 8 pouces 4 lignes de face à la rue St-Joseph, sur une profondeur de 106 pieds 6 pouces. Les bâtisses sont: une maison de briques louée à raison de $10 par mois lequel est échu. Ce lot touche à la propriété de M. J. B. D. Voisin.—Le lot No 2 touche au No 1 et mesure 23 pieds de face à la rue St-Joseph, sur une profondeur de 100 pieds, s'étendant, dans le fond, vers un corridor de 6 pieds 2 pouces en commun. Il y a sur ce lot une maison dont une partie se trouve sur le lot No 3.—Le lot No 3 touche aux lots ci-dessus décrits, à la même façade, la même profondeur et le même droit au corridor. Les bâtisses sont: une maison basse briquetée entre les lots 2 et 3, louée à raison de $30 par mois. Le loyer échoit le 1er de chaque mois.—Le lot No 4 touche aux lots ci-dessus et mesure 24 pieds 8 pouces de face à la rue St-Joseph, sur une profondeur de 96 pieds, en dirigeant, dans le fond, vers le corridor dont il est question plus haut et qui mesure, derrière ce lot, 4 pieds 11 pouces 3 lignes. Les bâtisses sont: une maison basse louée à raison de $7 par mois; le loyer échoit le 15 de chaque mois.—Le lot No 5 mesure 24 pieds 8 pouces de face à la rue St-Joseph (il touche aux autres lots), sur une profondeur de 96 pieds, s'étendant, dans le fond, vers le corridor mentionné plus haut et qui mesure 4 pieds 11 pouces 3 lignes. Il y a sur ce lot quelques bâtisses dont une partie se trouve sur les lots Nos 6 et 7.—Le lot No 6 mesure 21 pieds, 8 pouces de face à la rue St. Joseph, (il touche au lot ci-dessus décrit) sur une profondeur de 96 pieds, s'étendant, dans le fond, vers le corridor ci-dessus, qui mesure 4 pieds 11 pouces, 3 lignes. Les bâtisses sont: une maison basse, briquetée entre poteaux et dont une partie se trouve sur les lots Nos 5 et 7.—Le lot No 7 forme l'encoignure des rues St Joseph et Foucher et mesure 22 pieds, 8 pouces et 2 lignes de face à la rue St Joseph et 96 pieds de face à la rue Foucher, la même profondeur sur la ligne qui le sépare du lot No 6. Les bâtisses sont: une partie de la maison qui se trouve sur les lots Nos 5 et 6; qui est louée à raison de $45 par mois. Il y a, dans le fond du terrain No 7, une bâtisse semblable faisant face à la rue Foucher et louée à raison de $13 par mois. Le loyer échoit le 9 de chaque mois.—Le lot No 8 est une partie de terrain faisant face au corridor ci-dessus décrit; sur une partie de la façade et derrière le lot No 3 et la partie de lot dont la bâtisse qui fait face à la rue Delord. Ledit lot mesure 23 pieds, plus ou moins de face audit corridor, 21 pieds, 3 pouces de largeur dans le fond, sur une profondeur de 20 pieds, 3 pouces sur la ligne latérale du lot No 2 et 25 pieds, 11 pouces, 4 lignes de face à la ligne latérale du lot No 4. Le tout est décrit d'une manière plus complète sur un plan dressé par J. N. Depouilly, voyer, et qui sera exposé à la vente.

Termes et conditions.—L'acquéreur du lot No 1 assumera le paiement d'une somme de $9372 et $9,100 dûe à la caisse d'Amortissement de la ville de la Nouvelle-Orléans et payable le 26 janvier 1857; pour la balance comptant.

L'acquéreur du lot No 2 assumera le paiement d'une somme de $5360, dûe à la dite caisse d'amortissement et payable à la même époque mentionnée ci-dessus; pour la balance comptant.

L'acquéreur du lot No 3 assumera le paiement d'une somme de $4500, dûe et payable à l'époque mentionnée ci-dessus, pour la balance comptant.

L'acquéreur du lot No 4 assumera le paiement de $3000 dûs et payables à l'époque mentionnée ci-dessus; pour la balance comptant.

Les différentes sommes assumées par les acquéreurs seront déduites du montant de l'adjudication, et la balance sera payable comptant, et en outre du montant de l'adjudication, les acquéreurs assumeront le paiement de telle portion des coupons d'intérêts payable semi-annuellement à la caisse d'Amortissement ou ville de la Nouvelle-Orléans, pour la proportion de la dette assumée par eux respectivement, à raison de 6 p. 100 d'intérêt par an; les dits coupons d'intérêts seulement datés du 26 janvier 1857; le premier est échu le 26 janvier 1854 et le dernier est payable le 26 janvier 1857, chaque coupon d'intérêt étant de la somme de $7.27 et $100. Les acquéreurs devront assurer toutes les bâtisses sur les lots achetés par eux respectivement et les polices d'assurance transférées aux vendeurs.

Les actes de vente pardevant Joseph Lisbony, notaire public, aux frais des acquéreurs. 21ms—29,7,15

VENTES A L'ENCAN.

Propriétés foncières pour le compte et aux risques des premiers acquéreurs.

PAR J. A. BEARD & MAY, encanteurs.

JEUDI 20 avril 1854, il sera vendu à l'encan, à l'Arcade de Banks, les propriétés ci-après décrites savoir:

1o Cinq terrains pour le compte et aux risques de C. Garcia. Lesdits terrains sont compris entre les rues Canal, Jackson, Murat et Olympe, et désignés par les Nos 10, 11, 12, 13 et 14.

2o—Pour le compte et aux risques de M. Blanchard, pour Mlle Suzanne Blanchard, les terrains désignés par les Nos 1, 2, 3, 4, 5 et 6, dans le même îlet.

3o—Pour le compte et aux risques de J. B. Robinson: trois terrains dans le même îlet, et désignés par les Nos 6, 7, 8 et 9. Aussi: six terrains compris entre les rues Conti, St-Louis, St Jacques et St Jean, et désignés par les Nos 1 à 6 inclusivement.

4o—Pour le compte et aux risques de Mme C. G. Soulinsaye: quatre terrains compris entre les rues Douane, Canal, Murat et Alexandre.

5o—Pour le compte et aux risques de L. Moureaux: cinq terrains compris entre les rues Conti, St Louis, St Jean et Cortez.

Ces propriétés ont été adjugées le 24 novembre 1853, aux personnes ci-dessus mentionnées, qui n'ont pas rempli les conditions de la dite adjudication.

Conditions de la vente.—Un tiers comptant, la balance à 1 et 2 ans de crédit, en billets portant intérêt à raison de 5 pour cent par an du jour de la vente à l'échéance, et en cas de non paiement à l'échéance, 8 pour cent jusqu'à parfait paiement. Les dits billets portant hypothèque spéciale sur la propriété. [illegible]

Les actes de vente pardevant A. Ducatel, notaire public, aux frais des acquéreurs. 7av—6,7,15,17 & 20

Succession de Henry Abbott.

Bateaux à vapeur Général Worth et Union.

PAR J. A. BEARD & MAY, Encanteurs.

[illegible] à l'Arcade de Banks, rue du Magasin, ville de la Nlle Orléans, portant la date du 7 avril 1854.

Le bateau à vapeur Général Worth, avec toutes ses chaudières, machines, &c., tel qu'il est attaché au quai [illegible]

Conditions de la vente, comptant sur le lieux.

8avril—15, 17 et 18avril

Terrains pour bâtir, dans la rue Washington, quatrième district.

Succession de Wm Collins.

PAR J. A. BEARD & MAY, Encanteurs.

SAMEDI 22 avril 1854, à midi, il sera vendu à l'encan, à l'Arcade de Banks, en vertu d'un ordre de l'honorable M. M. Reynolds, juge de la Quatrième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, portant la date du 13 février 1853, les propriétés ci-après décrites, appartenant à la succession de Wm Collins, décédé, savoir:

Deux lots de terre dans le Quatrième District [illegible] rue Washington [illegible]

Conditions—Un tiers comptant, la balance à un et deux ans de crédit en billets portant hypothèque spéciale [illegible] à raison de 8 pour cent jusqu'à parfait paiement.

Les actes de vente pardevant Edward Barnett, notaire public, aux frais des acquéreurs.

24 mars—15, 25 et 19 av

AGENCE D'ASSURANCE.

C. C. LATHROP, Agent, 96 rue du Camp.

BRANCHE—chez Chs F. De Armas, Agent 178, rue Royale.

COMPAGNIE D'ASSURANCE DU GRANIT DE NEW-YORK—Capital $250,000.

COMPAGNIE D'ASSURANCE—RIVIERE DE L'HUDSON, DE NEW-YORK—Capital $200,000.

COMPAGNIE DE NEW YORK D'ASSURANCE SUR LA VIE—sur une base mutuelle—Capital $600,000.

COMPAGNIE D'ASSURANCE—ETNA D'HARTFORD—sur la vie—Capital $150,000.

Pour toutes assurances sur la vie, les cargaisons, etc., s'adresser à

C. C. LATHROP, Agent 96 rue du Camp, ou à CHS F. DEARMAS, 178 rue Royale.

30 janv

Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Louisiane.

CHARLES BRIGGS, PRESIDENT.
ANTOINE CARRIERE, Vice-Président.
H. P. JANVIER, secrétaire

Bureau de Commissaires.

Christian Honold,	H A Frerot,
Augustus Reichard,	E Ganucheau,
E H Summers,	J H Ogleby,
John Thornhill,	A Lecourt,
Paulin Martin,	W A Violett,
J Mangin,	Joseph Lanata,
F De Sivra,	B Flynn,
John J Haneman,	C Fassy,
H J Voss,	J Chiapella,
S Pluesan,	Edwd Heron,
M Pilcher,	B B Voorhies,
D Faero,	W E Tempelton,
R Bruger,	P A Rebrand,
Thos. Mills,	John Fox,
Frank Williams,	Antonio Costa
P. P. Michel,	

Capital souscrit $300,000

Cette Compagnie, dont le principe est de rembourser annuellement [illegible] assure contre les risques de [illegible] Les personnes qui désirent s'assurer contre l'incendie à la Nouvelle-Orléans, peuvent s'adresser au bureau, No 63, RUE DU CAMP [illegible]

Magnétisme.

Mme ALLUARD, SOMNAMBULE d'une lucidité reconnue,

Spécialement pour les maladies,

A l'honneur de prévenir le public qu'elle donne chez elle, RUE BOURBON, 335, entre Ursulines et Hôpital, et en ville, des Consultations sur toutes les maladies, de 10 heures à 3 heures.

M Alluard garantit qu'il est le seul professeur de magnétisme qui possède, jusqu'à ce jour, un phénomène développé à un si haut degré. Il offre de le démontrer en séance publique le mardi et le samedi de chaque semaine, à son domicile, à 7 heures du soir, dans une séance de

VISION.

Malgré l'occlusion la plus parfaite des yeux, la somnambule nommera, à distance, tout ce qui lui sera présenté.

Le mercredi et le vendredi, séance spéciale pour les personnes de couleur.

PRIX D'ENTREE: 50 cts.

M. Alluard reçoit tous les jours de 10 heures à 3 heures, excepté le dimanche. 11ms—1a, 4pa

AVIS.

J. W. DOLBEAR a transféré son Académie d'Ecriture au No 19, RUE DU CAMP.

Les personnes qui s'adresseront à lui pourront en peu de temps acquérir une écriture sûre, facile et convenable pour les affaires. Jusqu'à ce qu'il se soient parfaits, les élèves continueront à assister aux cours. Les anciens élèves y assistent gratuitement.

Heures: 9 à 11 A M; 4 à 6 P M, et 7 à 9 le soir. Les enfants qui vont à l'école assistent de 4 à 6 P M.

J. W. DOLBEAR
14nov—1a 19, rue du Camp.

Académie d'écriture

ET DE TENUE DES LIVRES

de Dolbear.

No 106, rue du Canal,

De nouveaux élèves seront reçus CETTE SEMAINE à cette Académie. Quelques leçons faciles corrigeront la plus mauvaise écriture et feront acquérir une main libre, élégante et rapide. Les citoyens et les étrangers sont invités à venir visiter l'établissement—C'est à l'Académie de Dolbear que les négocians s'adressent pour des teneurs de livres. 10 avril

2000 PANIERS anisette fine, surfine et superfine.

1000	caisses	liqueurs fine, surfine et superfine.
100	do	guignolet d'Angers.
250	do	maraschino surfin et superfin.
250	do	curaçao surfin et superfin.
150	do	do blanc superfin.
300	do	absinthe E. P. et Y. & L. importation
150	do	do Berthoud fils, do.
75	do	kirschenwasser do do.
250	do	absinthe E. P. et Y. & L. imitation.
100	do	vin muscat de Frontignan, marque L. Noilly fils & Co.
75	do	cerises à l'eau de vie, marque Pl. Clermont & Co.
50	do	Fruits do do assortis do do.

Vins en caisses pour familles, de diverses marques.

Vins en barriques, demi barriques, pour familles, do do rouge et blanc.

Cognac de diverses marques, brandies, gin de Hollande et du pays.

Merise fine et surfine, vins de Madère, Bitter, Peppermint, etc. etc. à vendre en magasin par

DARAN & JOURDAN,
No 45 Vieille Le

A LIVRER par l'Hanes, John Cummings, Oceana et Mary Merrill, de Bordeaux:

5 demi pipes, 30 quart pipes, 30 huitièmes pipes } United Proprietors, La Rochelle 4te proof, high flavored brandy,
10 barils cognac fin Champagne,
50 caisses 100 demi boites sardines de Nantes,
50 do 100 quarts do do do,
109 barriques vin blanc, 129 barils do., 145 barriques vin rouge, 1150 caisses vin rouge, 250 caisses vin blanc. } marques: Bouvet Jne., et Dubos & Godefroy.

THOMAS PINET & Co.
20 ms 29, rue Conti.

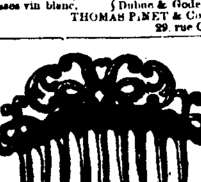

JULES BOULENGER,

100, Rue de Chartres, (au premier.)

REÇU par le navire Olivia, du Havre, et à vendre par le soussigné:

Une caisse ruban gros de Naples broché No 9, 12 et 16
do do do écossais No 4 pr garniture de robe;
do do do satin uni du No 1 à 12;
do do do taffetas noir No 2 à 12.

3av J. BOULENGER.

CAFE—600 sacs café vert de la Havane, première qualité, reçu par la goëlette Alice, en magasin et à vendre par Y QUADRAS & Co.
7 ms No 16 rue de la Douane

A VENDRE en magasin—450 caisses vin rouge diverses marques, par X. LAMBERT.

VENTES A L'ENCAN.

Succession de Aimé Guillot.

Vente sans réserve, pour opérer un partage.

De beaux Magasins, en briques, situés sur la Levée et la rue Gallatin.—Jolie résidence de famille sur la promenade des Champs-Elysées.—Et beaux Terrains propres à bâtir.

PAR BONNEVAL & WILTZ,

36, passage de la Bourse.

EN vertu d'un ordre de l'honorable J. N. Lea, juge de la Seconde Cour de District de la Nouvelle-Orléans, en date du 27 mars 1854.

Il sera vendu à l'encan, le samedi 6 mai 1854, à midi, à la Bourse St-Louis, sans réserve, les propriétés ci-après décrites, savoir:

1o UN CERTAIN LOT DE TERRE formant encoignure des rues de la Levée, ou chemin public, et Hôpital, mesurant 30 pieds 10 pouces et 6 lignes de face à la rue de la Levée, sur une profondeur de 91 pieds 10 pouces et face à la rue du Quartier, et désigné par le lot No Un; ensemble les améliorations qui s'y trouvent, consistant en un magnifique magasin en briques, à deux étages, cuisines en briques à deux étages, latrines, &c. &c. &c. Le tout en parfait état.

2o UN CERTAIN LOT DE TERRE contigu au lot premier décrit, ayant même mesurant 25 pieds 10 pouces et 6 lignes de face à la rue de la Levée, sur une profondeur de 85 pieds 2 pouces et 5 lignes sur la ligne qui le sépare du lot No Un; 76 pieds 6 pouces et 4 lignes sur l'autre ligne. Ledit lot de terre désigné par le lot No Deux. Ensemble toutes les améliorations qui s'y trouvent, consistant en un magasin en briques à deux étages, cuisine en briques à deux étages, latrines, &c.

3o—Un certain lot de terre formant encoignure des rues Gallatin et Quartier, désigné par le No 3, mesurant 26 pieds 2 pouces et 1 ligne de face à la rue Gallatin, sur une profondeur de 50 pieds et 3 lignes et face à la rue du Quartier; 39 pieds 1 ligne et 3 pouces sur la ligne qui le sépare du lot No 4 et 26 pieds dans le fond. Ensemble le magasin en briques à deux étages, cuisine en briques à deux étages, latrines, &c.

4o—Un certain lot de terre désigné par le numéro 4, mesurant 26 pieds, 3 pouces et 1 ligne de face à la rue Gallatin et contigu au lot No 3, sur une profondeur de 59 pieds 1 pouces et 3 lignes sur la ligne qui le sépare du lot No 3, 62 pieds et 3 lignes sur l'autre ligne.—Ensemble un magasin en briques à deux étages, cuisine à deux étages en briques, &c. Ces 4 beaux magasins sont ainsi que les cuisines sont couvertes en ardoises; la rue de la Levée est pavée en pierres carrées.

[illegible]

Conditions: Un quart comptant et la balance à 6, 12 et 18 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction et garantis par hypothèque sur ladite propriété.

Les actes de vente pardevant P. E. Laresche, notaire public. 15 avril

Propriété appartenant à la Banque des Citoyens.

Vente sans réserve.

PAR M. BARNETT Jr. & FRERE.

IL sera vendu, MARDI 18 du courant, à midi, à la Bourse St-Louis, les propriétés ci-après décrites appartenant à la Banque des Citoyens:

1o—Un terrain faisant face au dépôt du chemin de fer de Pontchartrain, côté sud de la rue des Champs-Elysées, entre les rues Levée et Victoire, mesurant 30 pieds de face, sur une profondeur de 190 pieds. Ensemble: un magasin en brique à deux étages et 47 actions hypothécaires de la Banque des Citoyens de la Louisiane.

2o—Un terrain mesurant, mesure américaine, 33 pieds 3 pouces 5 lignes de face à la rue Bourgogne, entre les rues Quartier et Hôpital, sur une profondeur de 53 pieds 3 pouces 3 lignes. Ensemble: un morceau de terre touchant au fond du dit terrain du côté nord, mesurant, sur la ligne du fond du dit terrain, 5 pieds 10 pouces 7 lignes de face, sur une profondeur de 20 pieds 11 pouces 7 lignes. Ensemble les bâtisses qui s'y trouvent, comprenant une maison en briques à deux étages, et une cuisine en brique à deux étages. Ensemble: 47 actions hypothécaires de la Banque des Citoyens de la Louisiane.

3o—Un terrain situé dans le faubourg Clouet, dans le Troisième District de la ville de la Nlle-Orléans, côté est de la rue Piété, mesurant, mesure américaine, 138 pieds 6 pouces 4 lignes de face, plus ou moins, entre les rues Grands Hommes et Levée, sur une profondeur de 191 pieds 10 pouces, entre les rues Grands Hommes et Levée. Ensemble: les bâtisses qui s'y trouvent, comprenant une maison basse en bois de 4 appartements, et une cuisine basse en bois, le tout couvert en bardeaux.

4o—Un terrain dans la rue Amour, entre Union et Bagatelle, mesurant, mesure américaine, 26 pieds 7 pouces, 8 lignes de face à la rue Amour, sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces, borné d'un côté par la propriété appartenant à la Cypriene f. c. l., et de l'autre par la propriété appartenant à Marie Laveaux, f. c. l. Ensemble: les bâtisses qui s'y trouvent, comprenant une maison basse briquetée entre poteaux, avec un abri-vent d'un côté, couverte en bardeaux ainsi qu'une cuisine en bois.

5o—Un terrain situé dans le faubourg Montreuil, dans la rue Amour, entre les rues Désirée et Elmire, mesurant, mesure américaine, 63 pieds de face à la rue d'Amour, sur une profondeur de 53 pieds. Ensemble les bâtisses qui s'y trouvent et comprenant une maison basse en bois.

6o—Quatre terrains compris entre les rues Levée, Victoire, Port et Enghien, savoir:

Le terrain No 1 mesure, plus ou moins, 34 pieds 1 pouce de face à la rue Levée, sur une profondeur de 140 pieds, mesurant 33 pieds 11 pouces sur la ligne du fond.

Le terrain No. 2 touche au terrain ci-dessus sur la ligne la plus rapprochée de la rue Port et a les mêmes dimensions.

Le terrain No. 3 mesure, plus ou moins, 33 pieds 9 pouces de face à la rue Victoire, sur une profondeur de 144 pieds, 2 pouces, mesurant 33 pieds 11 pouces sur la ligne du fond.

Le terrain No 4 touche au terrain ci-dessus sur la ligne la plus rapprochée de la rue Port et a les mêmes dimensions.

Conditions—Les acquéreurs des terrains décrits en premier et second lieu fourniront chacun un billet de $1,650 payable en conformité de la charte de la Banque des Citoyens de la Louisiane. Balance, la moitié comptant, l'autre moitié en deux billets d'égal montant, à 1 et 2 ans, portant intérêt à raison de 6 pour cent jusqu'à l'échéance, et, en cas de non paiement à l'échéance, 8 pour cent jusqu'à parfait paiement. Chacun des dits acquéreurs donnera, en sus du montant de l'adjudication, son bon de $400 comme contribution à l'indemnité, payable en quatre parties de $20 chacune et échéant chacune le 1er mai 1854, 1855, 1856 et 1857.

Les acquéreurs des terrains Nos 3, 4 et 5 et de ceux du terrain décrits en sixième lieu, paieront un quart comptant et la balance en billets endossés par eux-mêmes, garantis par hypothèque sur les propriétés, à 1, 2 et 3 ans, portant intérêt à raison de 6 pour cent jusqu'à l'échéance et, en cas de non paiement à l'échéance, 8 pour cent jusqu'à parfait paiement.

Le montant du terme non expiré de l'assurance sur n'importe laquelle des bâtisses sera remis à la Banque. Les polices d'assurance seront renouvelées aux frais des acquéreurs et resteront en la possession de la Banque jusqu'à ce que tous les billets soient payés.

Les acquéreurs payeront les taxes pour cette année.

Les actes de vente pardevant C. Boudousquié, notaire public, aux frais des acquéreurs.

N. B.—Des plans des propriétés ci-dessus décrites seront exposés à la Bourse de la Cité, avant la vente.

11avril—7

AVIS D'ELECTION.

MAIRIE DE LA NLLE-ORLEANS, le 8 avril 1854.—En vertu de l'acte législatif intitulé "Acte pourvoyant à la souscription de la ville de la Nouvelle-Orléans au fonds capital de la Compagnie du Grand Chemin de Fer du Jackson et du Nord, approuvé le 15 mars 1854, et aussi d'après une Ordonnance No 1,403 du Conseil Commun de la ville de la Nouvelle-Orléans, approuvé le 7 avril 1854."

Avis est par le présent donné qu'une élection sera tenue le vendredi, 21 avril 1854, par les votants domiciliés de la ville de la Nouvelle-Orléans, pour l'approbation ou le rejet de la dite ordonnance. Les votants qui seront pour l'approbation de la dite ordonnance écriront ou feront imprimer sur leur billet de vote les mots "Pour la souscription" et ceux qui seront opposés écriront ou feront imprimer sur leur billet les mots "Contre la souscription."

Les polls s'ouvriront à 8 heures A. M. et seront fermés à 6 heures P. M. dans les endroits ci-après désignés [illegible]

Les retours de la dite élection devront être faits au Maire conformément à la loi.

A. D. CROSSMAN, Maire.

Les inspecteurs nommés pour présider à cette élection sont requis de passer au bureau du Maire pour être assermentés, conformément à la loi.

AVIS D'ELECTION.

Mairie de la Nlle-Orléans, le 8 avril 1854.

En vertu d'un acte législatif intitulé "Acte pourvoyant à la souscription de la ville de la Nouvelle-Orléans au fonds capital de la Compagnie du Grand Chemin de Fer de la Nouvelle-Orléans, des Opelousas et de l'Ouest, approuvé le 15 mars 1854, et aussi d'après une Ordonnance No 1,404 du Conseil Commun de la ville de la Nouvelle-Orléans, approuvé le 7 avril 1854."

Avis est par le présent donné qu'une élection sera tenue le vendredi 21 avril 1854, par les votants domiciliés de la ville de la Nouvelle-Orléans, pour approuver, ratifier ou rejeter la susdite ordonnance. Les votants qui seront en faveur de l'approbation et ratification de l'ordonnance écriront ou feront imprimer sur leurs billets de vote les mots "Pour la souscription," et ceux qui y seront opposés écriront ou feront imprimer sur leurs billets les mots "Contre la souscription."

Les polls s'ouvriront à 8 heures A. M. dans les endroits ci-après désignés sous l'inspection des Commissaires nommés par le Conseil Commun et seront fermés à 6 heures P. M. [illegible] au Maire conformément à la loi.

A. D. CROSSMAN, Maire.

Les inspecteurs nommés pour présider à la dite élection sont requis de passer au bureau du Maire pour être assermentés, conformément à la loi.

Mairie de la Nlle-Orléans.

Conseil Commun de la ville de la Nlle Orléans.

No 1,465 le 7 avril 1854.

Résolu, que les polls pour l'élection qui sera tenue pour l'approbation ou le rejet des ordonnances qui pourvoient à la souscription de la ville de la Nouvelle-Orléans au fonds capital de la Compagnie du Grand Chemin de Fer de Jackson et du Nord, et de la Compagnie du Grand Chemin de Fer de la Nlle-Orléans, des Opelousas et de l'Ouest, soient tenus dans les endroits suivants, et que les inspecteurs ci-après soient nommés:

Premier précinct—A la maison de pompe No 21, sur Adèle.
Inspecteurs—Peter Laff, W. G. Mullen.
Second Precinct—A la maison de pompe No 21, rue Adèle.
Inspecteurs—Dr Baldwin, George Hillman.
Troisième Precinct—A la maison de pompe Mechanic Fire Co. No 6, rue St Joseph.
Inspecteurs—P A Johnson, Ed. Grinelle.
Quatrième Precinct—A la maison de pompe No 18 rue Cadiz.
Inspecteurs—G W Folwell, Geo. Dirmeyer.
Cinquième Precinct—A la maison de pompe Mississippi Fire Co. No 2, rue Tchoupitoulas.
Inspecteurs—John C Shannon, Henry Judson.
Sixième Precinct—A la maison de pompe Louisiana Hose Co., encoignure des rues Perdido et Carondelet.
Inspecteurs—R B Sykes, Walter G Robinson.
Septième Precinct—A la maison de pompe Philadelphia Fire Co. No 14.
Inspecteurs—Samuel Locke, Henry McGuinn.
Huitième Precinct—A la maison de pompe No 7, rue Dauphine, entre Douane et Bienville.
Inspecteurs—Theo. Meyer, J W Jackson.
Neuvième Precinct—A la maison de pompe No 15, rue du Bayou, entre Conti et St-Louis.
Inspecteurs—Thos. Boyle, D Maupay.
Dixième Precinct—Dans le local de l'ancien Hôtel de Ville, face à la place Jackson.
Inspecteurs—L B Bozonier, A G Devilliers.
Onzième Precinct—Au théâtre d'Orléans, rue d'Orléans.
Inspecteurs—Eugène La Sère, Albert Fabre.
Douzième Precinct—A la maison de pompe No 10, rue Dumaine, entre Remparts et St-Claude.
Inspecteurs—Chas. Calongne, Adolphe Lange.
Treizième Precinct—A la maison de pompe Neptune Fire Co. No 4, rue de l'Hôpital, entre Royale et Bourbon.
Inspecteurs—John H. Alpuente, A J Gutrot.
Quatorzième Precinct—A la maison de pompe de la Cie No 3, sur le Chemin du Bayou.
Inspecteurs—P A Desforges, F M Crozat.
Quinzième Precinct—A la maison de pompe Compagnie No 9, encoignure Esplanade et Victoire.
Inspecteurs—Philippe Guesnon, M. Meilleur.
Seizième Precinct—A la Halle Bretonne, chemin du Bayou.
Inspecteurs—L. Duvignaud, H Gérard.
Dix septième Precinct—Dans la maison d'école, à Milneburg.
Inspecteurs—Chas. Fagot, Sr. E Segot.
Dix huitième Precinct—Case à pompe de la Compagnie Phœnix Fire Co. No 8, rue de la Victoire.
Inspecteurs—Michel Aimé, Geo. Hooper.
Dix neuvième Precinct—Au dépôt du chemin de fer du Golfe du Mexique.
Inspecteurs—Edward Meehan, Eugène Rousseau.
Vingtième Precinct—Chez M. Jacob Zimmer, rue Dauphine, entre Monségut et Cio let.
Inspecteurs—F Dauber, M Drum.
Vingt-unième Precinct—Cheneville, encoignure Levée et Congrès.
Inspecteurs—P A Charbonnet, C Vinet.
Vingt deuxième Precinct—Chez M. Altmeyer, encoignure Camp et Ste-Marie.
Inspecteurs—R A Gannan, Edward Parmele.
Vingt-troisième Precinct—A la case à pompe Chalmette Co. No 23, rue Washington, entre Camp et Chestnut.
Inspecteurs—J H Norment, Thos Marvel.

(Signé) JAMES H. CALDWELL,
Président du Conseil des Aldermen.
(Signé) S. W. DALTON,
Président du Conseil des Assist. Aldermen.
Approuvé le 8 avril 1854
10av (Signé) A. D. CROSSMAN, maire.

BONS REMEDES.

CHERRY ANODIN EXPECTORANT DE STABLER, CONTRE LA TOUX, LE RHUME, LES BRONCHITES, LE CROUPE, &c. &c.

Remède de Stabler contre la diarrhée.

CES excellents remèdes sont connus plus haut ne sont pas empiriques; on les a préparés d'après la recette de l'un des meilleurs médecins [illegible]

300 MEDECINS

du Maryland, de la Virginie, du District de Colombie, de l'Ohio et d'autres Etats [illegible]

Certificat du Dr William H. Farrow, de Snow Hill, Maryland:

Messieurs,—J'ai souvent ordonné le "Cherry Anodin Expectorant de Stabler," et le "remède contre la diarrhée," à ceux de mes clients atteints de maladies que ces remèdes peuvent, selon vous, faire disparaître; j'ai vu que j'ai TOUJOURS obtenu un succès complet. Ces médicaments sont une heureuse combinaison de quelques-uns de nos agens thérapeutiques les plus précieux et les plus sûrs. En les faisant connaître à la Faculté, vous lui avez rendu un service éminent et je ne peux m'empêcher de RECOMMANDER CHAUDEMENT ces remèdes aux médecins, à ceux des campagnes surtout, ou les maux vains remèdes sont un des plus grands obstacles à la guérison des maladies.

Le Dr W. S. Love nous écrit qu'il a fait prendre le Cherry Expectorant à sa femme qui souffrait de bronchites depuis quatorze ans et qu'elle se porte de mieux en mieux. Le cherry lui a fait, en quelques semaines, plus de bien que tous les remèdes que lui avaient ordonnés des médecins distingués.

Certificat du Dr H. P. Worthington, Laurel, Md.

Après avoir, pendant plusieurs mois, employé votre "Expectorant" dans ma famille et parmi mes malades, je pense plus que jamais, que c'est un excellent remède.

Certificat de Geo Gerry, D. M., Comté Somerset, Md.

Messieurs—J'ai employé un grand nombre de Cherry Expectorant, mais le votre surpasse de beaucoup tous ceux que je connais.

Certificat du Dr Redgway Andre, Kingston comté Talbet, Md.

Ayant examiné les ingrédients qui entrent dans le "Cherry Anodin Expectorant" et le "Remède contre la diarrhée", et en ayant vu les effets, je n'hésite nullement à les recommander.

Certificat de J E Marsh, D. M. comté Kent, Md

J'ai souvent employé, dans ma famille, votre remède contre la diarrhée et c'est avec plaisir que j'ajoute mon témoignage à celui des médecins qui en ont déjà reconnu l'efficacité.

Certificat de Samuel Martindale, D. M., Chesapeake City, Md.

Je me plais à donner mon témoignage en faveur de votre précieux "Cherry Expectorant"; je l'ai SOUVENT employé et il a répondu à tout ce que j'en attendais.

Certificat du Dr Dan'l W. Jones, comté Somerset, Maryland:

J'ai fait l'essai de votre Expectorant et de votre remède contre la diarrhée et le succès en a TOUJOURS été le même. Je me ferai un plaisir de le recommander.

Un grand nombre de médecins du Maryland, de la Virginie et de l'Ohio, qui bien voulu nous adresser des lettres qui suffiraient, à elles seules, à convaincre les plus incrédules que l'Expectorant et le remède contre la diarrhée sont réellement de BONS REMEDES. Ces Messieurs, après avoir déclaré qu'ils en connaissent la composition et qu'ils les ont ordonnés à leurs malades, ajoutent "que ce sont de PRECIEUX médicaments, qui MERITENT le PATRONAGE de la Faculté et du public, qu'ON PEUT S'Y FIER beaucoup plus qu'AUX AUTRES remèdes de ce genre.

Ces recommandations émanant de membres de la Faculté, de pharmaciens et de négociants haut placés, devraient convaincre le public que ces remèdes méritent d'ETRE ESSAYES et qu'ils diffèrent de ceux que les charlatans ont répandus dans le public.

Voir les pamphlets chez tous ceux qui vendent de ces remèdes; ils contiennent des certificats des docteurs Martin, Baltzell, Addison, Payne, Handy, Love, etc.

A vendre par les Pharmaciens en général au bas prix de cinquante cents la bouteille ou $2 50 les six bouteilles.

E. H. STABLER & CO, Pharmaciens en gros, No 120, rue Pratt, Baltimore.

Agents à la Nouvelle-Orléans:

J. WRIGHT & Co,
No 151 rue du Chartres
F. KALTEYER,
Rue de la Levée, entre Philip et Soraparu,
7 déc—3ps Quatrième District

Garantie avec sécurité

Manufacture de Plaqué

D'OR ET D'ARGENT.

Cuillères et fourchettes, et toute espèce de services de tables, ornements d'églises, appartements, steamboats, &c,

153, RUE DE CHARTRES,

Près de l'encoignure Toulouse.

C. ROUYER,

Galvaniseur, doreur au feu, argenteur et bronzeur sur tous métaux.

Fait toute espèce de réparations, remet à neuf tous les vieux objets, et garantit son travail pour plusieurs années.

UNE expérience de dix années et les nombreuses recherches qu'il a faites pour perfectionner et simplifier son travail, lui ont fait mériter la confiance du public de la Nouvelle-Orléans, où il réside depuis six ans. Il s'est fait une nombreuse clientèle parmi les principaux hôtels et restaurants de la ville, et a été acquis une grande réputation pour la perfection et le fini de son travail et la modicité de ses prix.

Réparations de montres et bijoux.

Achat d'or et d'argent.

7fév—1 an3ps

VINS, EAU-de-vie, etc. d'importations directes et sous les clefs de la Douane.

300 barriques vin rouge ordinaire,
60 do fins et supérieurs,
100 barils vin blanc,
200 caisses vin blanc et rouge,
80 quarts Madère et Porto,
60 caisses sardines, 100 caisses Absinthe suisse,
200 paniers champagne J. Perier, X. Desbordes,
40 caisses Bourgogne et Chablis,
5 pipes genièvre de Hollande,
1000 damejeannes assorties,
370 futailles Eau-de-vie des marques ci après:
Durand, Bordeaux; Bouvet Jeune, Bordeaux; United Proprietors, La Rochelle; X. Marcel, La Rochelle; Hennessy, Cognac; Melody, do. J. Denis Henry Mounié, do; Martell, do; Pinet, Castillon & Co., do; à vendre par THOMAS PINET & Co.
20 ms 29, rue Conti.

HORATIO D. HEWITT,

Magasin de Pianos et de Musique—No 39, rue du Camp, Nelle-Orléans.

Appellent respectueusement l'attention du public à son grand assortiment de MUSIQUE et d'INSTRUMENS DE MUSIQUE de tous genres, et à son choix de PIANOS des meilleures manufactures d'Europe et des Etats-Unis, parmi lesquelles il citera celles de A STODARD & Co, de New-York, HALL & SON, de New-York et PLEYEL & Cie, de Paris. Les pianos qu'il offre de vendre sont: PIANOS A QUEUE, DEMI PIANOS A QUEUE, PICOLOS, PICOLOS OBLIQUES et CARRES, des meilleures manufactures du monde, du dernier genre et de 6 1¼, 6 1½, 6 3¼ et 7 octaves. Ils seront vendus aux prix des manufactures. INSTRUMENTS DE MUSIQUE de tous genres et à vendre en n'importe quelle quantité. Le plus beau et le plus grand assortiment d'Accordéons qui soit jamais arrivé du Sud et que le soussigné vendra aux conditions les plus avantageuses. GUITARES manufacturées par WILLIAM HALL & SON d'après les meilleurs MODELES ESPAGNOLS. Ces instruments sont de premier ordre et garantis susceptibles de résister au climat. Le soussigné a acquis, dans ce genre d'affaires, une grande expérience au Nord et à la Nouvelle-Orléans; il en connait les moindres détails. Son assortiment est, sans contredit, le meilleur qui ait jamais été offert en vente et ses relations avec différentes maisons lui permettant d'avoir toujours en magasin toutes sortes d'INSTRUMENTS DE MUSIQUE et les MORCEAUX les plus NOUVEAUX et les plus RECHERCHES. Les amateurs de musique sont respectueusement invités à venir examiner son stock.

HORATIO D. HEWITT,
1'jan—1an v. et s. 39, rue du Camp, N.-O.

Dr. P. BLANCHARD,

Chirurgien-dentiste, a l'honneur d'informer le public qu'il est de retour à la Nouvelle-Orléans et qu'il vient d'ouvrir son cabinet, rue Royale, No 164, au premier, entre les rues Conti et St-Louis, vis-à-vis la Banque de l'Etat de la Louisiane. 30juin

VENTES A L'ENCAN.

Deux maisons à l'encoignure ouest des rues Remparts et St Philippe, à des conditions avantageuses.

PAR N. VIGNIE, encanteur.

JEUDI, 20 avril 1854, à midi, il sera vendu à la Bourse St-Louis:

Un certain LOT DE TERRE formant l'encoignure des rues Remparts et St-Philippe, mesurant 60 pieds 10 pouces et 8 lignes de face à la rue St Philippe, sur une profondeur de 95 pieds 5 pouces et 4 lignes faisant face à la rue St Philippe. Ensemble une maison de quatre grandes chambres à feu et cinq plus petites, cuisine de deux pièces, water works, citerne, &c. Ensemble un bail de 40 piastres par mois jusqu'à la fin de mars 1856.

Un autre lot contigu au précédent, mesurant 36 pieds 1 pouce de face à la rue St Philippe, sur une profondeur de 60 pieds 10 pouces et 4 lignes. Ensemble une maison avec quatre chambres, cabinets, galerie, &c., cuisine haute de quatre pièces, latrines, water works, &c. Le tout divisé en locations avec un corridor de chaque côté. Voir le plan à la Bourse.

Conditions: Un quart comptant et la balance à un crédit de 12 et 18 mois en billets endossés à satisfaction et garantis par hypothèque sur ladite propriété.

Les actes de vente pardevant P. E. Laresche, notaire public. 15 avril

VENTES DE CE JOUR.

Succession d'Arnold Hodin.

Propriété améliorée dans le 3me district de la Nlle-Orléans.

PAR H. PEYCHAUD & Co.

E. J. Domingon, Encanteur.

SAMEDI, 15 avril, il sera vendu à midi, à la Bourse St-Louis, en vertu d'un ordre de l'honorable Seconde Cour de District de la Nouvelle-Orléans, en date du 17 février dernier et pour compte de ladite succession:

Un lot de terre situé dans le troisième district de la Nlle-Orléans, ayant 30 pieds de face à la rue des Craps, sur 90 pieds de profondeur, ensemble maison et dépendances qui existent sur, ledit terrain.

Conditions—Un quart comptant et la balance à 6, 12 et 18 mois de crédit en billets portant intérêt à 8 pour cent l'an de leurs dates, jusqu'à échéance, et en cas de non paiement à échéance à raison de 8 pour cent l'an jusqu'à parfait paiement et garantis par hypothèque spéciale sur la propriété vendue. Les billets devant être assurés jusqu'à parfait paiement des billets et les polices transférées au vendeur.

Les actes de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant T. Guyol, not. pub. 11mars—1,15

Succession d'Edward O'Brien.

PAR J. A. BEARD & MAY, Encanteurs.

IL sera vendu à l'encan samedi, 15 avril 1854, à midi, à l'Arcade de Banks, rue des Magasins, ville de la Nouvelle-Orléans, en vertu d'un ordre de l'honorable J N Lea, juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, en date du 8 mars 1854, les propriétés ci-après décrites, appartenant à la succession de feu Edward O'Brien, à savoir:

Un certain LOT DE TERRE avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, dans le Premier District, îlet borné par les rues Howard, Jacob, Melpomène et Thalie. Le dit lot mesure 31 pieds 7 pouces 6 lignes 1p6 de face à la rue Thalie, sur une profondeur de 96 pieds, entre lignes parallèles. Les améliorations consistent en une maison en bois, à un étage, avec galerie et colonnes devant, ayant quatre chambres, cuisine garnie de deux chambres, et une citerne. Conditions: Un quart comptant et le reste à un crédit de 6, 12 et 18 mois, avec intérêt de 6 pour cent par an, de la date; si les billets n'étaient pas payés aux échéances, ils porteront intérêt de 8 pour cent jusqu'à final paiement. La propriété devra être assurée à sa valeur et la police transférée aux administrateurs jusqu'à ce que les billets soient payés.

L'acte de vente pardevant A. Mazureau, notaire public, aux frais de l'acquéreur.

17mars—13,27 et 15 av

Succession de William Gormley.

PAR J. A. BEARD & MAY, encanteurs.

IL sera vendu à l'encan, samedi, 15 avril 1854, à midi, à l'Arcade de Banks, rue des Magasins, ville de la Nouvelle-Orléans, en vertu d'un ordre de l'honorable J. B. Cotton, juge de la Sixième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, portant la date du 14 mars 1854 les propriétés ci-après décrites, appartenant à la succession de feu Wm Gormley, savoir:

1o—Sept lots de terre désignés par les Nos 1, 2, 3, 4, 5, 7 et 7, dans l'îlet compris entre les rues Milne Road, Briad, Ursulines, Hôpital et Galvez. Les lots Nos 3 pieds 4 pouces 10 lignes exclusivement, mesurant chacun 25 pieds 6 pouces de face à la rue Milne, sur une profondeur de 167 pieds 3 pouces entre lignes parallèles, mesure américaine.—Le lot No 2 mesure 28 pieds 1 pouce 1 ligne de face à la rue Milne, sur une profondeur de 167 pieds 3 pouces entre lignes parallèles.—Le lot No 1 est d'une forme irrégulière et mesure environ 25 pieds 10 pouces de face à la rue Milne et deux pieds 4 pouces à la rue Miro, de la à une ligne parallèle à la ligne latérale du lot No 2, 92 pieds 9 pouces 7 lignes à la rue des Ursulines. La façade dudit terrain à la rue des Ursulines est de 18 pieds 3 pouces 6 lignes. La profondeur, sur la ligne qui le sépare du lot No 2, est de 167 pieds 3 pouces et environ 17 pieds 4 pouces dans le fond.

2o—Une portion de terre dans le même îlet, lequel morceau de terre faisait partie des lots Nos 8, 9 et 10 qui faisaient face à la rue Highland (terre haute). Ladite portion de terre est d'une forme irrégulière et mesure 71 pieds 1 pouce 1 ligne de face à la rue Galvez, 27 pieds 6 pouces 2 lignes de face à la rue de l'Hôpital, 60 pieds 2 pouces 7 lignes sur la ligne qui vient après la rue Galvez et la rue Milne et 50 pieds 6 pouces 4 lignes sur la ligne ci-dessous de la rue des Ursulines.

3o—Une autre portion de terre dans le même District, dans les rues compris entre les rues Highland, Galvez et Hôpital, étant une partie de la façade des lots Nos 8, 9, 10 et 11 mesurant 67 pieds 6 pouces 5 lignes de face à la rue de Highland, 64 pieds 2 pouces 2 lignes de face à la rue de l'Hôpital, 83 pieds 10 pouces et 1 ligne à la rue Galvez et 35 pieds 6 pouces 2 lignes sur la ligne qui vient de la rue des Ursulines.

4o—Une autre portion de terre comprise entre les rues Milne, Hôpital, Galvez et Quartier mesurant 27 pieds 1 pouce 1 ligne de face à la rue Galvez, 225 pieds de face à la rue Milne, 53 pieds 2 pouces 6 lignes de face à la rue de l'Hôpital, 132 pieds 7 pouces 7 lignes à la ligne après la rue de l'Hôpital et 90 pieds 11 pouces 1 ligne sur la ligne après la rue du Quartier.

5o—Une autre portion de terre dans l'îlet compris entre les rues Highland, Hôpital, Galvez et Quartier, mesurant 68 pieds 7 lignes à la rue Highland, 66 pieds 1 pouce 2 lignes à la rue de l'Hôpital, 109 pieds 2 pouces 3 lignes de face à la rue Galvez et 11 pieds 3 pouces 5 lignes du côté de la rue du Quartier.

6o—Une autre portion de terre formant un triangle aigu dans le même îlet, mesurant 61 pieds 5 pouces 4 lignes sur la ligne après la rue du Quartier et 61 pieds 10 pouces sur la ligne du fond, le tout d'après un diagramme fait par Louis H. Pilié, voyer de la ville de la Nlle Orléans, portant la date du 15 février 1852.

7o—Une autre portion de terre désignée par le lot No 11 dans l'îlet compris entre les Héliens, Johnson, Galvez et Esplanade. Le dit lot mesure 31 pieds de face à la rue Hélène, sur une profondeur de 115 pieds entre lignes parallèles, mesure française, d'après un plan dressé par Le Bringier, portant le 20 mai 1853, une date de 29 avril 1853 et déposé à l'étude de Hugues Pedesclaux, ancien notaire public à la Nlle-Orléans.

8o—Un lot de terre dans le faubourg Marigny, dans l'îlet compris entre les rues Bons-Enfans, Amour, Poëtes et Musique. Le dit lot est désigné par le No 8 et mesure 30 pieds de face à la rue des Bons-Enfans, sur une profondeur de 125 pieds 10 pouces, mesure américaine.

Conditions: Un tiers comptant, la balance à 6 et 12 mois de crédit, en billets endossés à la satisfaction de l'administrateur, portant hypothèque spéciale sur les propriétés et portant intérêt à raison de 8 pour cent par an jusqu'à parfait paiement.

Les actes de vente pardevant Jn G. Poindexter, notaire public, aux frais des acquéreurs. 16mars—25,3,15

VENTES A L'ENCAN.

Bon cuisinier, Esclaves parfait sujets.

Succession de Félicie Jambo, épouse divorcée de H. Norès.

PAR N. VIGNIE, Encanteur.

EN vertu d'un ordre de l'honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, il sera vendu en vente publique, samedi, 29 avril 1854, à midi, dans la rotonde de l'hôtel St-Louis, pour le compte de ladite succession:

JOE, mulâtre âgé d'environ 34 ans, bon cuisinier, bon domestique et bon sujet.

J. BLACHE, sauf Michel, noirâtre âgé de 16 ans, domestique de maison, excellent sujet.

OPHELIA, mulâtresse âgée de 16 ans, domestique de maison, parfait sujet.

Termes et conditions—Un tiers comptant, et la balance à un crédit de 6 et 12 mois en billets endossés à satisfaction et garantis par hypothèque sur les dits esclaves.

Acte de vente pardevant A Mazureau.

29 mars—15,27,29

Esclaves de valeur à long terme.

Succession de Charles Deiery.

PAR N. VIGNIE, Encanteur.

EN vertu d'un ordre de l'honorable Deuxième Cour de District de la Nlle-Orléans, il sera vendu en vente publique dans la Rotonde de l'Hôtel St-Louis, samedi 29 avril 1854, à midi, pour le compte de ladite succession:

ARSENE, négresse, âgée d'environ 35 ans, cuisinière, blanchisseuse et repasseuse.

NIZA, négresse âgée de 23 ans, gardienne d'enfans et domestique de maison.

CAROLINE, négresse maladive, âgée de 34 ans.

JUSTINE, négresse âgée de 36 ans, cuisinière, blanchisseuse et repasseuse, ayant la vue basse.

JULES, nègre âgé de 27 ans, nègre de champ, en bonne santé.

ERNEST, mulâtre âgé de 17 ans, apprenti maçon.
AUGUSTE, do do du maîtrisseur.
EUGENE, do âgé de 16 ans.
THEOPHILE, do âgé de 14 ans.

Termes et conditions—Un quart comptant et la balance à un crédit de 6, 12 et 18 mois, en billets endossés à satisfaction et garantis par hypothèque sur les dits esclaves. Les dits billets porteront, après leur échéance, un intérêt de 8 p. 100 par an jusqu'à parfait paiement. Les actes de vente pardevant Lucien Hermann, aux frais des acquéreurs.

29 mars—15,27,29 av

Excellens Nègres de champ et domestiques de maison.

Succession de A. P. T. Beauregard.

PAR N. VIGNIE, Encanteur.

EN vertu d'un ordre de l'honorable Cour de Second District Judiciaire pour la Paroisse St-Bernard, il sera vendu en vente publique, samedi, 29 avril 1854, à midi, dans la rotonde de l'hôtel St-Louis, pour le compte de ladite succession:

SMITH PALMER, excellent nègre de champ, âgé de 26 ans;
PETER MORRIS, excellent nègre de champ, âgé de 22 ans;
YORK, excellent nègre de champ, âgé de 36 ans;
SPRIGGS, bon nègre de champ, âgé de [illegible];
YORICK, jeune griffe âgé de 21 ans, domestique de maison, charretier, cocher, etc., accoutumé à tous les travaux d'une habitation sucrière.

Termes et conditions—Un tiers comptant et la balance payable le premier jour de mars 1855, en billets endossés à la satisfaction de l'exécuteur testamentaire, et garantis par hypothèque sur lesdits esclaves. En cas de non paiement à leur échéance, les dits billets porteront 8 p. 100 d'intérêt par an jusqu'à parfait paiement et ce comme clause pénale seulement.

29 mars—15 27,28,29 av

ETAT DE LA LOUISIANE.

PSSE. ST BERNARD—2ME COUR JUDICIAIRE.

Succession de Fçois Colie.

JE vendrai à l'encan le 29 avril 1854, à midi, sur les lieux:

Un îlet de terre situé en cette paroisse à Versailles et compris entre l'habitation Lacoste et les rues d'Alembert, St Avide et Prosper, conformément au plan de Joseph Pilié, en l'étude de Thos. Seghers, not. pub., ainsi que les améliorations qui s'y trouvent.

Conditions comptant.

Par ordre de la Cour. PH. JORDA.
25 mars—5 lps Greffier

Goëlette Angelina.

PAR R. B. SYKES.

MARDI, 18 du courant, à midi, il sera vendu à l'Arcade de Banks, du consentement des parties intéressées, comme elle se trouve amarrée au Picayune Tier:

La goëlette ANGELINA, du port de 110 tonneaux, portant un fort chargement dans 4 pieds 3 pouces d'eau, convenant pour commerce du golfe ou des Attakapas. Elle est offerte à l'amiable jusqu'au 18 du courant.

Conditions:—La moitié comptant et l'autre moitié à 4 mois de crédit en billets à la satisfaction du vendeur.

Pour plus amples détails, s'adresser à R. B. Sykes, encanteur. No 39, rue des Magasins. 13av

Café—Café.

PAR R. B. SYKES.

LUNDI, 17 du courant, à 10 heures, il sera vendu à l'entrepôt Hall, rue Fulton, entre Julie et St Joseph, par ordre et sous la surveillance des gardiens du port, pour le compte de ceux que cela concerne:

400 sacs café Rio, plus ou moins avariés à bord de la barque Win Henry, pendant la traversée de Rio à la Nlle-Orléans.

Conditions—comptant. 14av

Propriété dans la rue Baronne, à un long crédit.

PAR J. A. BEARD & MAY, encanteurs.

IL sera vendu à l'encan samedi, 22 avril 1854, à l'Arcade de Banks, sans réserve:

Un terrain dans l'îlet compris entre les rues Baronne, Carondelet, Julie et Girod. Le dit terrain mesure 25 pieds de face à la rue Baronne, sur une profondeur de 127 pieds, 10 pouces et 5 lignes entre lignes parallèles. Les bâtisses sont: une maison basse occupée par un bon locataire.

Conditions de la vente:—Un quart comptant, la balance à 12, 18, 24 et 36 mois de crédit, en billets portant hypothèque spéciale sur la propriété et intérêt à raison de 6 pour cent l'an du jour de la vente à l'échéance. Les dits billets, dans le cas où ils ne seraient pas payés à l'échéance, porteront intérêt à raison de 8 pour cent l'an jusqu'à parfait paiement.

L'acte de vente pardevant James Graham, notaire public, aux frais de l'acquéreur. 8 av

Succession de A. M. François.

PAR S. GUINAULT, encanteur.

IL sera vendu samedi 29 avril 1854, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St-Louis, en vertu d'un ordre de l'honorable Deuxième Cour de District de la Nlle-Orléans, daté du 14 mars 1854, les esclaves suivants, appartenant à la susdite succession, savoir:

BOB, mulâtre âgé d'environ 40 ans;
MARIE, négresse, âgée d'environ 40 ans.

Conditions—Comptant.

Actes pardevant A. Chiapella, notaire public.

28 ms—15&29av

PIANOS AMELIORES.

MARTIN SCHNEIDER,

No 89, RUE ROYALE, EN FACE DE LA BANQUE DE LA LOUISIANE,

ANNONCE respectueusement au public qu'il vient de recevoir de MM. I. PLEYEL & Co, de Paris, un petit nombre de PIANOS DROITS, construits d'après son système amélioré.

Ces Pianos ont été exportés par les meilleurs juges, et ceux qui se sont déclaré qu'il n'a jamais été importé aux Etats-Unis d'instruments aussi sonores. Ils sont construits de telle sorte qu'ils peuvent résister à n'importe quel climat. Des certificats de la supériorité de ces Pianos seront donnés aux personnes qui désirent en acheter.

M. SCHNEIDER se charge de remplir fidèlement et avec promptitude, ici ou en Europe, les ordres pour toutes sortes d'instruments de musique. Il désire également appeler l'attention du public sur ses PIANOS ORGUES. [illegible]

M. SCHNEIDER [illegible]

N. B. Il se charge de fournir un orchestre pour bals et autres soirées. 29déc—3ps

VENTES DE CE JOUR.

Pour billets sans endosseurs.

Boulangerie et Maison de résidence, &c., dans le Deuxième District de la ville de la Nouvelle-Orléans.

PAR N. VIGNIE, encanteur.

SAMEDI 15 avril 1854, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse St-Louis, rue St-Louis, entre Chartres et Royale, sans réserve:

Un certain lot de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, à une petite distance du Chemin du Bayou, dans l'îlet borné par les rues Prieur, Robertson, Johnson et Quartier.

Ledit lot de terre mesure 36 pieds 10 pouces 6 lignes de face à la rue Johnson, 36 pieds 8 pouces 7 lignes sur la ligne du fond, sur une profondeur de 130 pieds.

Les améliorations consistent en une maison de quatre pièces dont deux à feu, une cuisine de deux appartenances avec cheminée double, latrines en briques, une cuve, &c. Enfin une BOULANGERIE avec son four et son pétrin, bâtie dans le fond.

La boulangerie est bâtie sur toute la largeur du terrain.

Les édifices sont assurés pour 1400 piastres, jusqu'au 12 février 1855. Le tout conformément au plan.

Conditions—Un tiers comptant et la balance à un crédit de 6, 12 et 18 mois, en billets sans endosseurs, garantis par hypothèque sur la propriété vendue.

L'assurance sur les constructions sera continuée aux frais de l'acquéreur jusqu'au paiement du dernier billet, et les polices transférées au vendeur.

Les billets qui ne seraient pas payés à échéance porteront 8 pour cent d'intérêt jusqu'à parfait paiement, et ce comme clause pénale seulement.

5 avril—5,8,12,15

Vente d'une jolie résidence de famille, située dans le faubourg Tremé—Pour cause de départ.

PAR BONNEVAL & WILTZ, Encanteurs, Bureau No 36, Passage de la Bourse.

IL sera vendu à l'encan, samedi prochain, 15 courant, à midi, à la Bourse St-Louis:

Un certain lot de terre situé dans l'îlet borné par les rues St-Philippe, Ursulines, Villeré et Robertson, mesurant 30 pieds français de face à la rue St-Philippe sur 90 pieds de profondeur; ensemble toutes les améliorations qui s'y trouvent, consistant en une maison basse briquetée entre poteaux et couverte en bardeaux, ayant 4 appartements, galerie, etc, etc, cuisine haute de 4 appartements, waterwork, puits, latrines, etc., etc. Cette propriété est divisée en deux locations.

Conditions—Un tiers comptant et la balance à 6, 12 et 18 mois de crédit, en billets portant hypothèque sur la propriété.

L'acte de vente pardevant A. Doriocourt, notaire public, aux frais de l'acquéreur. 12 av

Vente sans réserve de terrains au faubourg Jackson, pour liquidation.

PAR S. GUINAULT, encanteur.

IL sera vendu samedi 15 avril 1854, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St-Louis,

Vingt-deux lots de terre désignés par les Nos 2 à 24 de l'îlet, renfermé par les rues Jackson, St-Patrick, Palmyre et Bienville.

Deux lots désignés par les Nos 1 et 2, faisant face à la rue Bienville, entre les rues Hennessey ou Chemin de la Métairie, Anthony et Conti. Le tout conformément aux plans.

Les réclamations et frais dus à la Compagnie de dessèchement et aux occasionnés par le creusage de la rue Bienville sont aux frais des acquéreurs.

Conditions:—Un tiers comptant et la balance à 6 et 12 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction et hypothèque. Les actes de vente pardevant J. Agaisse, notaire public. 6av—9t

Aux propriétaires de Moulins à scie, aux marchands de bois et fermiers—Grand et bon Moulin à scie et terres sur le Bayou Lacombe, à 15 milles seulement de l'extrémité du chemin de fer du Lac Pontchartrain.

PAR J. A. BEARD & MAY, Encanteurs.

SAMEDI 15 avril 1854, à midi, il sera vendu à l'encan, à l'Arcade de Banks, sans réserve, la propriété ci-après décrite:

UNE HABITATION et MOULIN A SCIE, sur le Bayou Lacombe, paroisse de St-Tammany à environ 15 milles de l'extrémité du chemin de fer du Lac Pontchartrain. La terre mesure environ 2,000 arpents, bien boisés, et en environ 60 arpents défrichés et cultivés. Les bâtisses sont une maison de maître, ayant quelque peu besoin de réparations, une bonne maison de 5 chambres avec cheminées, deux cabanes à nègres, écurie, magasin, &c., un jardin plaisamment planté d'arbres fruitiers, 150 têtes à cornes dont 75 bœufs de tir, 2 mulets, 5 chevaux, moutons, cochons, instruments d'agriculture, outils et autres articles attachés au moulin. Quant au moulin par le bayou; des goëlettes tirant 4 1/2 d'eau peuvent passer. La terre est d'une largeur de 200 pieds et, dans la hauteur, 20 pieds de profondeur. C'est un excellent emplacement pour un grand moulin à scie et une ferme, à peu de distance de la Nlle-Orléans. La propriété est vendue pour cause de départ.

Conditions—La moitié comptant; la balance à 1 an de crédit en billets portant hypothèque sur la propriété.

Les personnes qui désirent visiter la propriété peuvent prendre le bateau à vapeur qui va à Mandeville. La propriété n'est qu'à 7 milles de cette ville et le chemin est beau.

L'acte de vente pardevant Wm Monaghan, notaire public aux frais de l'acquéreur 24mars—19

Buggy, harnais neufs, pour cause de départ.

PAR J. EUGENE TOURNE.

SAMEDI 15 courant, à midi, il sera vendu à l'Arcade de Banks:

Un buggy et harnais neufs et un cheval.

Conditions, comptant. 13avril

PAR R. B. SYKES.

AUJOURD'HUI 15 du courant, à 10 heures, il sera vendu au bureau de l'encanteur, rue des Magasins, No 39, [illegible] pour compte de ceux que cela concerne:

25 barils sucre raffiné Mairie.

Aussi—pour compte de ceux que cela concerne—

17—Damejeannes endommagées. 15 av

VENTES A L'ENCAN.

Vente positive et sans réserve pour cause de départ.

PAR J. EUGENE TOURNE.

JEUDI, 20 courant, à midi, à l'Arcade de Banks, [illegible] les esclaves suivants:

[illegible], âgée de 21 ans, cuisinière, blanchisseuse et repasseuse, parfaite domestique de maison, sujette de confiance, avec son enfant âgé de 5 ans;

GIBERT, mulâtre, âgé de 10 ans, servant bien à table et excellent sujet;

EDMOND, mulâtre âgé de 12 ans, bon domestique et excellent sujet.

Ces esclaves sont pleinement garantis des vices et maladies prévues par la loi.

Aussi—Un cheval de famille et harnais.

Conditions—comptant.

Acte de vente par E. Barnett. 14av—9

Vente renvoyée.

Par ordre des Gardiens du port.

PAR MORPHY & NEVILS.

LUNDI, 17 du courant, à la heure, il sera vendu, pour le compte de qui de droit, à la cale, par ordre et sous la surveillance des gardiens du port de la Nlle-Orléans, et conformément aux lois de l'Etat, à la plus offrante le MAGASIN de M. Roth [illegible] les marchandises, ainsi qu'il suit [illegible] Virginie, dans la rue Perdido, à l'angle de l'encoignure St-Charles et du Commercial Exchange: 101 3/4 du moment.

Immédiatement après:

100 3/4 en caisses tabac de la Virginie comprenant diverses marques, parmi lesquelles se trouvent les [illegible] 21 et de Thomas Branch & 1 de [illegible]

Conditions: Au dessus de $300, comptant, au dessous de $300 [illegible]

Nous ne manquerons à vendre sans réserve aucune. 15av

BRODERIES IMPRIMEES, etc,

de PERCEVAL, No 657, BROADWAY, NEW-YORK, importateur de broderies imprimées, [illegible]

LES GRANDS SALONS DE

K. JACOBS

No 93, Rue du Camp,

ONT été ouverts le 1er du courant.

On y trouvera un choix plus riche collection de TABLEAUX et autres et de GRAVURES, DESSINS, GRAVURES en BRONZE, STATUETTES, en MARBRES, en BRONZE et autres objets d'arts les plus beaux qui aient jamais été exposés au Sud.

Les étrangers seront reçus et plus particulièrement les dames qui désireraient visiter cette magnifique collection, cette galerie des BEAUX ARTS qui n'a pas sa rivale aux Etats-Unis.

Le département du Daguerréotype, avec ses diverses améliorations, surpasse tous les établissements de ce genre en Europe et aux Etats-Unis.

Les portraits qui y sont exécutés dans le genre le plus fini et, à l'aide d'un nouveau procédé de physique galvanique, sont supportés, reproduits et, sous toutes formes, MINIATURES, en MEDAILLONS et autres [illegible]

Un assortiment de MEDAILLONS, BRACELETS, BAGUES et EPINGLETTES d'or pour contenir des portraits et les articles les plus beaux [illegible]

Tout ordre pour des articles de daguerréotype doit être accompagné du montant. La SENSITIVE SECHE, préparée pour les daguerréotypistes par K. Jacobs, est garantie comme supérieure à toutes autres [illegible]

6 DECEMBRE 1853.

Compagnie d'Assurance de Liverpool et de Londres contre l'Incendie.

CAPITAL: DIX MILLIONS DE PIASTRES.

FONDS de réserve:—Un million trois cent mille piastres avec la responsabilité illimitée des actionnaires de toutes les dettes de la Compagnie.

CHS. BRIGGS, Agent.

B. NAUTER & CO.,

SUCCESSEURS DE

S. MASPEREAU & Co.,

25 RUE CONDE, ENTRE STE-ANNE ET DUMAINE. 25

Magasin d'articles de ménage,

Et manufacture d'ouvrages en ferblanc en tole et en plomb,

OFFRENT EN VENTE LES ARTICLES SUIVANS,

Chaudières, fours de campagne, fours à queue, bouilloires, marmites, casseroles émaillées, étamées et en ferbattu, fers à repasser, grils et tout autre article de fonte.	ARTICLE D'ETAIN. Coutellerie de table, couverts plaqués, gendiers, bassins, soufflets et tous autres articles de ménage, PEINTURES DE TOUTE QUALITE.
Aussi: Ferblanterie, ferblanterie peinte, verrerie, faïence, lampes solaires, lampes à huile chimique et à gaz, candelabres, lanternes de vestibule, porte-bouquets, chandeliers, gobelets et service de table plaqués	Pinceaux, vitres, litharge, huile de lin, huile cuite, esprit de térébenthine, vernis de toute qualité, huile de graisse, huile, chimique, gaz et alcool, Le tout à des prix réduits. AUSSI

Briques à feu, anglaises.

Agents pour les cuisines Beebe.

" " pompes aspirantes et refoulantes de Warner avec tuyaux en fer à vis.

" Forges portatives de Queen.

" " paratonnerres de J. Spratt. 14fev

Livres! Livres! Livres!

L'ASSORTIMENT le plus complet et le plus varié de livres écrits en différentes langues, et les meilleures grammaires et dictionnaires anglais, espagnols et allemands, se trouve à la

Librairie Franklin,

No 12, rue St-Pierre, en face de la Place Jackson.

Grande collection d'ouvrages anglais, comprenant: ouvrages littéraires, livres pour les collèges et les écoles, revues, publications à bon marché, etc., nouveaux et de seconde main.

Achat, à des prix raisonnables, des ouvrages de seconde main.

Les personnes qui désirent acheter des GRAVURES et des LITHOGRAPHIES magnifiques sont priées de s'arrêter à la LIBRAIRIE FRANKLIN avant d'aller ailleurs. Tout s'y vend à meilleur marché.—Un assortiment complet de

Livres en blanc et fournitures de bureaux.

Ainsi qu'un grand nombre d'autres articles à des prix très raisonnables.

Le soussigné imprime en anglais, français et allemand des livres, pamphlets, etc., promptement et avec soin. Les ordres sont reçus à la Librairie Franklin ou à l'imprimerie, au premier.

19 jan JOSEPH COHN, propriétaire.

DREZ,

MANUFACTURE

DE CHAPEAUX.

LE soussigné vient de recevoir de Paris un complet assortiment de chapeaux de tous genres.

Chapeaux de soie de toutes qualités.
do de feutre, castors noirs et gris.
do de castors noirs et gris.
do feutre canotier gris et nankin.
do souples do do et noirs.
do paille Italie, Cobourg engravé, Campêche, Panama et autres.
do de fantaisie pour enfants.

Casquettes drap, velours, etc.

Calottes de matin velours et velours brodées.

Toutes espèces de chapeaux seront toujours faits sur ordre au goût de nos pratiques et pris à la mesure exacte de sa tête au moyen du conformateur.

DREZ, 57, Exchange Alley, et
10mai 67, Chartres.

13 demi-pipes, 19 quarts, 50 huitièmes } 4ème preuve Cognac pâle ou foncé, de la marque Pellevoisin.
22 demi, 20 quarts } 4ème preuve pâle Cognac de la marque Julien Laferrière,
24 quarts 4me preuve pâle Cognac A. Denys,
3 demi, 1re preuve do do Klaros,

Sous les clefs de la Douane et à vendre par
Th BAILLY BLANCHARD & Co.
21 mars—15 27, rue de la Vieille Lev é

FROMAGE DE GRUYERE—30 tonneaux fromage gruyère, premier choix, à vendre par
O. VALETON & CO,
Simars 28, Tchoupitoulas

VENTES DE CE JOUR

Vente d'habillements d'été, Chapeaux et Casquettes.

PAR BLACHE & LEAUMONT.

SAMEDI 15 courant, à 10 heures du matin, il sera vendu à leur magasin d'encan, rue Chartres No 77,

Un assortiment de chapeaux et casquettes.

—A 11 heures, au premier—

850 lots d'habillements d'été comprenant un assortiment complet d'habits, paletots, redingotes et vestes en drap, alpaca, coutil, gingo et mérinos, gilets de dessous en coutil, piqué, en toile grise, gingo, pantalons en casimir, cotonnade, gingo, coutil, blanc, gris et en couleur, chemises blanches en calicot et gingo, chemises de dessous, parapluies en coton &c.

Conditions à la vente. 14 avril

Chapeaux en paille d'Italie, pour hommes et cadets, chapeaux castor.

PAR BLACHE & LEAUMONT.

SAMEDI, 15 du courant, à 10 heures du matin, il sera vendu, à leur magasin d'encan, rue de Chartres, No 77:

10 caisses chapeaux en paille pour hommes et cadets.

36 chapeaux castor

Conditions à la vente. 13 av

Vins au Sirop.

PAR R. B. SYKES.

SAMEDI, 15 du courant, à 10 heures et demie, il sera vendu à l'encan, au No 39, rue des Magasins, les vins de choix suivants, importés directement:

44 caisses	Forster Resteling	1846.	
76	do	Rappersberger	do
25	do	Deidesheimer,	do
38	do	Mersteimer,	do
37	do	Hockeimer	do
7	do	vin Leister,	
5	do	vin Stein.	

Conditions à la vente. 13av

Belle propriété à Mandeville, paroisse St-Tammany

PAR S. GUINAULT, Encanteur.

IL sera vendu samedi, 15 avril 1854, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St-Louis:

Un lot de terre formant l'encoignure des rues Carroll et Jefferson, mesurant au plan français 200 pieds de face à la rue Carroll sur 200 pieds de profondeur et face à la rue Jefferson—Ensemble une maison de 5 appartements, plafonnés et vitrés, galerie devant de 12 pieds de large, galerie, office et cave sur le derrière, cuisine et grenier, 2 chambres de domestique, écurie, remise, poulailler, cuve, ainsi qu'un puits qui fournit d'excellente eau de Mandeville, cabanes à bains, double arbres fruitiers, vignes, &c. &c.

On désigne cette propriété à l'amiable et quelqu'un le désire, ainsi que de tout l'ameublement complet dont on pourra voir la liste détaillée au bureau de l'encanteur.

La propriété ci-dessus sera vendue avec tous les meubles mentionnés.

Conditions—Un tiers comptant et la balance à 6 et 12 mois de crédit en billets portant 6 p% d'intérêt dès la date, endossés à satisfaction et hypothèque. 7av—9t

VENTES A L'ENCAN.

Eaux-de-vie françaises. Vins, &c.

PAR R. B. SYKES.

MERCREDI, 19 avril, à 10 heures et demie, il sera vendu à l'encan au magasin de MM. Esg. Rocheran & Co, Nos 17 et 19 rue St-Louis, les eaux-de-vie, vins, &c. suivants, tous importés directement, sous les clefs de la Douane, ayant droit au drawback:

765 futailles eaux-de-vie françaises des marques suivantes, savoir: Bunker Hill, Cy Baron & Co, G V. Bernard, D & C. Boy ney, J Chasserne, A Camus, M. Castillon, J. J. Dupuy, L Geibert, Jr. J B Godard, A. Lafrenze & Co, Pablo Lafargue, Cie, Ed Saulnier & Co, Rayard d'Ame et Sebastien Jones.

112 paniers champagne, en bouteilles et demi bouteilles.

570 caisses vin rouge Bordeaux;
1050 do vin rouge, 1250 caisses vin blanc;
40 barils vin blanc; 3 caisses champagne à l'huile
25 caisses huile d'olive.

Conditions—$200, comptant; $200 à $500 90 jours; $500 à $1000, 4 mois; au dessus de $1000, 6 mois en billets à la satisfaction du vendeur.

Succession de John H. Harmanson.—Terrains pour bâtir dans le Quatrième District—Long crédit.

PAR J. A. BEARD & MAY, Encanteurs.

IL sera vendu à l'encan samedi, 22 avril 1854, à midi, à l'Arcade de Banks, rue des Magasins, ville de la Nlle-Orléans, en vertu d'un ordre de l'honorable 8me Cour de District Judiciaire de la paroisse Pointe Coupée, Louisiane, portant la date du 18 mars 1854, les propriétés ci-après décrites, appartenant à la succession de feu l'honorable John H. Harmanson, savoir:

Deux lots de terre avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent dans le Quatrième District, autrefois ville de Lafayette, dans l'îlet compris entre les rues Josephine, Philip, Live Oak et Laurel, désignés par les Nos 5 et 6.—Le lot No 5 mesure 31 pieds 11 pouces de face à la rue Laurel, sur une profondeur de 130 pieds.—Le lot No 6 mesure 32 pieds 6 pouces de face à la rue Jackson, sur une profondeur de 130 pieds. Les bâtisses sont: une maison basse [illegible]

Un lot de terre, dans le même District, dans l'îlet compris entre les rues Louise, Joséphine, Rousseau et Levée, mesurant 30 pieds de face à la rue Acère, sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces, entre les lignes parallèles.

Conditions: un huitième comptant, la balance à un, deux, trois et quatre ans de crédit; les acquéreurs fourniront des billets endossés à la satisfaction du vendeur et portant hypothèque spéciale sur les propriétés vendues. Les billets portant intérêt à raison de 8 pour cent jusqu'à parfait paiement [illegible]

Les actes de vente pardevant J. O. Stark, notaire public, aux frais des acquéreurs.

25mars—1,15et 22av

Succession de Félicité Saulet ou Solet.

PAR S. GUINAULT, encanteur.

IL sera vendu samedi, 22 avril 1854, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St-Louis, en vertu d'un ordre de l'honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, en date du 21 mars 1854, les esclaves suivants, appartenant à la susdite succession, savoir:

ZEMIRE, négresse, âgée d'environ 38 ans, avec son fils Kernel âgé de 6 ans environ;

LOUISA alias ZAZA, fille de Zémire, négresse âgée d'environ 16 ans.

Conditions—Moitié comptant et la balance à 6 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction et hypothèque avec intérêt à raison de 8 p. 100, par an, jusqu'au non paiement à l'échéance, jusqu'à parfait paiement.

Acte de vente pardevant E. Laresche, not. pub.

27mars—15 et 22av

AVIS JUDICIAIRES.

Succession de J. J. Jaudot.

PREMIERE Cour de District de la Nouvelle-Orléans.—Avis est par le présent donné aux créanciers de la dite succession et à toutes autres personnes intéressées dans l'affaire [illegible] Jeanne Nesselgentier, veuve de feu J. J. Jaudot [illegible] d'homologué que.

Par ordre de la Cour. A. TREFAGNIER,
11av—3m 10 Deputé Greffier

UNIVERSITE DE LA LOUISIANE.

Département des Lettres.

LA septième session annuelle de cette branche de l'Université [illegible]

Enfans au dessous de 12 ans $10 par mois;
[illegible]

LES GRANDS SALONS [illegible]

TABAC—Recu par le dernier arrivage et en vente [illegible] Y QUADRAS & Co,
7ms No 16 rue de la Douane

Aux Lithographes et Fabricants de cigares.

RECU du Havre, 5 caisses papier satiné, diverses couleurs, [illegible] à vendre par
Y QUADRAS & Co.,
7ms No 16 rue de la Douane

CIGARES—200,000 cigares des meilleures marques de la Havane, en magasin et à vendre par
Y QUADRAS & Co,
7ms No 16 rue de la Douane

AVOINE—600 sacs avoine première qualité de St Louis, en magasin et à vendre par
F A GONZALES,
No 11, Front Levée, entre Douane et Bienville
13 mars

GUANO DU PEROU—En magasin et à vendre en sacs et [illegible], à 5 tonneaux, aux prix des agents, c'est-à-dire 2 3¼ c. la livre.
F. A. GONZALES,
No 11, Front Levee, entre Douane et Bienville.
13 mars

VINS—100 caisses vin rouge bon ordinaire,
50 caisses Haut Sauterne, 25 Haut Brion,
25 do Chateau Margaux,
25 do St Estèphe,
A vendre par A LARROQUE & Co
29 sept 42 et 44, rue de la Douane

ABSINTHE—25 cas. absinthe Yersin Lecoultre
20 do Berthoud fils,
15 do Kirch do
25 do Vermouth Noilly Fils & Co
A vendre par A LARROQUE & Co
29 sept 42 et 44, rue de la Douane

SARDINES—1¼ 1½ et boites, truffes en 1¼ et 1½ boites, pâtés truffés en 1¼ et 1½ boites, champignons en 1½ boites, olives et câpres, petits pois en 1¼ et 1½ boites, à vendre par
A LARROQUE & Co.
29 sept 42 et 44, rue de la Douane

CHARLES BYRNE,

Manufacturier d'objets en cuivre, tole et ferblanc,

ET MARCHAND DE

POELES, GRATES, BARRES DE GRATES, &c.,

46 rue Tchoupitoulas, 46.

A constamment en main un assortiment complet de Ferblanterie et d'articles en cuivre, poeles, tuyaux de poeles, &c.

Et en exécute sous le plus bref délai, à des prix raisonnables.

Le plus grand soin sera donné aux ordres qui lui parviendront de la ville ou de la campagne.

1déc—

HUILE SANS EGALE

DU PROFESSEUR O. J. WOOD,

Pour faire croître les Cheveux.

LES VIEILLARDS REDEVIENNENT JEUNES.

L'évènement le plus important de 1854

DEPUIS la fondation de cette ville, rien n'a produit une aussi grande sensation que l'invention de l'huile du Professeur Wood que vendent J. Wright & Co. Adressez-vous à ces messieurs avant qu'il soit trop tard; ils vous donneront tous les renseignemens nécessaires.

Cette huile donne un air de jeunesse aux cheveux, rend une chevelure grise à sa couleur naturelle et fait disparaître les peaux mortes de la tête. Elle raffermit les cheveux et les rend épais et lisses. Les hommes scientifiques et les personnes haut placées qui l'ont employée, en ont exprimé leur satisfaction.

Il en est vendu plus de 500 bouteilles dans les trois derniers mois dans la ville de St Louis et les environs seulement, et deux fois ce nombre dans les Etats de l'Ohio, du Kentucky, de l'Indiana et de l'Illinois. Le propriétaire se contentera de publier quelques-unes des lettres qui lui ont été adressées.

ST LOUIS, 20 sept 1853.

Mon cher Monsieur—J'ai employé deux bouteilles de votre huile et en suis très satisfait. Elle a fait disparaître toutes les peaux mortes de ma tête et rendu mes cheveux gris à leur première couleur.

WILLIAM TRUESDALE.

ST LOUIS, 24 octobre 1853.

Mon cher Monsieur—Vous me priez de vous faire connaître l'effet que votre huile a produit sur ma chevelure. J'acquiesce volontiers à votre demande. Lorsque je commençai à en faire l'essai, mes cheveux étaient très gris; je ne tardai pas à m'apercevoir que le fluide naturel revenait; la couleur naturelle reparut au bout de [illegible] Je le recommande à toutes mes amies et aux personnes qui en auraient besoin.

MME E. BEARDSLY.

ST LOUIS, 29 septembre 1853.

Mon cher Monsieur—Un de mes amis qui avait employé votre spécifique m'a engagé à suivre son exemple. Je le fis avec d'autant moins d'hésitation, que ses cheveux qui étaient très gris le dernière fois que je les vis, avaient repris, depuis l'intervalle, leur couleur primitive et étaient aussi épais et aussi beaux que lorsque mon ami avait vingt ans de moins.

Il y a cinq semaines que j'emploie votre huile et je n'ai pas le moindre doute qu'elle produira l'effet que j'en attends. Mes cheveux sont maintenant de la même couleur qu'à l'époque où j'avais vingt ans; ils sont aussi beaux et aussi épais. Je n'hésite pas à recommander ce spécifique à mes amis et les personnes qui en sont en général. Je crois qu'on suivant la prescription on peut en faire l'essai sans en désappointé.

N. S. HOLMAN.

L'huile pour faire croître les cheveux est préparée et se vend, en gros et en détail, au No 114 rue Market, St Louis, Mo et au No 382, Broadway, New York.

Il peut s'en fait un fort escompte aux personnes qui achèteront en gros.

A vendre à la Nouvelle Orléans par
J. WRIGHT & Co.
16 mars—2m.3ps No 151, rue de Chartres

VENTES DE CE JOUR

Lots de terre de la Loge de l'Etoile Polaire, et un lot de terre sur la rue de l'Esplanade.

PAR H. PEYCHAUD & Co,

J. H. DOMINGON, encanteur.

SAMEDI 15 avril, il sera vendu à midi, à la Bourse St-Louis:

1o—Un lot de terre formant le coin de la rue de l'Histoire, nouvelle rue Kerlerec, et rue des Bons-Enfans, nouvelle rue St-Claude, désigné comme No 1 sur un plan fait par J. A. D'Hémécourt, député-voyer du troisième District, sous la date du 31 mars 1854. Ledit lot de terre mesure, au plan américain, 30 pieds 2 pouces de face sur la rue St-Claude, 94 pieds 5 pouces 2 lignes de profondeur et de face sur la rue Kerlerec, 91 pieds 3 pouces 10 lignes de profondeur sur la ligne opposée, et 32 pieds 6 pouces sur la ligne du fond.

2o—Trois lots de terre faisant face à la rue Kerlerec, désignés comme Nos 17, 13 et 14 sur un plan fait par J. A. D'Hémécourt, député-voyer du troisième District, sous la date du 31 mars 1854. Le lot No 12 mesure au plan américain, et forme le coin des rues St-Claude et Kerlerec, 33 pieds 1 pouce de face sur la rue Kerlerec, 82 pieds 9 pouces et 5 lignes de face et profondeur sur la rue St-Claude, 81 pieds 1 pouce de profondeur sur la ligne qui le sépare du lot No 13, et 31 pieds 3 pouces 4 lignes sur la ligne du fond. Le lot No 13 mesure, au pied américain, 33 pieds 1 pouce de face sur la rue Kerlerec, 81 pieds 1 pouce de profondeur sur la ligne qui le sépare du lot No 12, 83 pieds 4 pouces 6 lignes sur la ligne qui le sépare du lot No 14, et 33 pieds 1 pouce sur la ligne du fond. Le lot No 14 mesure, au pied américain, 33 pieds de face sur la rue Kerlerec, 83 pieds 4 pouces 6 lignes sur la ligne qui le sépare du lot No 13, 83 pieds 4 pouces 4 lignes sur la ligne opposée, et 33 pieds 1 pouce sur la ligne du fond.

Conditions—Un quart comptant et la balance à 6, 12 et 18 mois de crédit, en billets garantis par hypothèque spéciale, portant intérêt à huit pour cent par an jusqu'à parfait paiement, à dater du jour du non paiement à l'échéance.

Actes de vente pardevant P. E. Laresche, notaire public, aux frais des acquéreurs.

3o—Un lot de terre formant le coin de la rue de l'Esplanade et de l'Avenue des Bons-Enfans, mesurant 21 pieds de face [illegible] l'Esplanade [illegible] 14 février 1854, par Adolphe Knell, 48 pieds 6 pouces de face à la rue des Bons-Enfans, 127 pieds de profondeur et face à la rue de l'Esplanade, 127 pieds 6 pouces de profondeur sur la ligne opposée, et 57 pieds 6 pouces sur la ligne du fond.

Conditions—Un quart comptant et le reste à 6, 12 et 18 mois de crédit, en billets garantis par hypothèque spéciale et portant intérêt à huit pour cent par an [illegible] jusqu'à parfait paiement.

Acte de vente pardevant P. E. Laresche, notaire public, aux frais des acquéreurs.

4o—Dix lots de terre au Nouveau Faubourg Marigny, de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Bagatelle, St-Antoine, Espérance et St-Paul. Lesdits lots faisant face à la rue St-Antoine et deux face à la rue St-Paul, et ayant les dimensions mentionnées sur un plan fait le 22 avril 1852 par N. Tourné.

Conditions—Un quart comptant et la balance à 6, 12 et 24 mois de crédit.

Actes de vente pardevant A. Ducatel, notaire public, aux frais des acquéreurs. 7 avril

Habits et redingotes en drap noir, pantalons en casimir, &c.

PAR BLACHE & LEAUMONT.

AUJOURD'HUI 15 courant, à 10 heures du matin, il sera vendu à leur magasin d'encan, rue de Chartres No 77.

Une facture de redingotes et habits en drap, pantalons en casimir, &c.

Conditions à la vente. 15 av

Marchandises sèches étrangères et du pays.

PAR VINCENT & Co

AUJOURD'HUI samedi, 15 du courant, il sera vendu [illegible]:

10 cas eau couleur française, en couleur, qualité superbe.

[illegible]

Terrains et Maisons au nouveau faubourg Marigny.

PAR S. GUINAULT, Encanteur

IL sera vendu samedi 15 avril 1854, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St Louis:

Un lot de terre désigné par le No 1 dans l'îlet renfermé par les rues Solidarité, Joséphine, Français et Union, ayant 27 pieds de face à la rue des Français, sur 160 pieds de profondeur, ensemble une maison de deux chambres, [illegible]

Un lot No 2 attenant au précédent, de même dimension, ensemble une maison neuve de deux chambres, &c.

Un lot No 3 attenant à la profondeur du lot No 1, ayant 27 pieds de face à la rue Joséphine, sur 160 pieds de profondeur, ensemble une maison neuve de 4 appartements, [illegible] double, puits, citerne, &c.

Conditions—Un tiers comptant et la balance à 1 et 2 ans de crédit, en billets endossés à satisfaction et hypothèque.

Actes pardevant A. Chiapella notaire public.

12avril

Terrains et Maisons sur la rue des Bons-Enfants.

PAR S. GUINAULT, Encanteur

IL sera vendu samedi, 15 avril 1854, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St-Louis:

Deux lots de terre avec maisons, dans l'îlet compris entre les rues des Bons-Enfants, Moralès, Washington, Casa Calvo [illegible] par les Nos 4 et 5, mesurant ensemble 60 pieds de face [illegible]

Conditions—Un quart comptant et la balance à 6, 12 et 18 mois de crédit en billets endossés à satisfaction et hypothèque.

Actes pardevant O. de Armas, notaire public.

12avril

Jeune domestique créole.

PAR S. GUINAULT Encanteur

IL sera vendu samedi, 15 avril 1854, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St-Louis:

La jeune négresse FELICIE, âgée d'environ 13 ans, bonne domestique de maison, gardienne d'enfants [illegible]

Conditions—Comptant.

Acte pardevant O. Drouet, notaire public.

11av—1

VENTES A L'ENCAN

Vente par ordre des Gardiens du Port

PAR H. PEYCHAUD & Co.

C. SAMORY, Encanteur.

MARDI, 18 avril, il sera vendu à 10 heures, à l'encan, au magasin de Mr. No 82, rue de la Vieille Levée par ordre et sous l'inspection des gardiens du port [illegible] provenant du Philadelphie.

Conditions—comptant. 15av

Vente par ordre des gardiens du port.

Mousselines avariées.

PAR H. PEYCHAUD & Co.

C. SAMORY, Encanteur.

MARDI 18 avril, il sera vendu à 10 heures, à leur magasin d'encan, No 82, rue de la Vieille Levée, par ordre et sous l'inspection des gardiens du port, pour compte de qui de droit [illegible]

Une caisse mousselines avariées [illegible]

Conditions—comptant. 15 av

Chargement du brick New World venant de Cadix.

PAR R. B. SYKES

LUNDI, 17 avril, à 10 heures, il sera vendu à l'encan, au magasin de MM. J. Vogt & Galvan [illegible] le chargement du brick New World [illegible]

[illegible] quarts vin d'Oporto de Bourgogne,
[illegible]
45 barils bouchons réguliers et épais.

[illegible]

Conditions libérales à la vente. 11avril

Pour la Californie via Aspinwall et Panama

La splendide ligne de steamers de la Compagnie de la Malle des Etats Unis, [illegible] ELDORADO, commandant A. G. Gray, partira du wharf vis-à-vis la place Jackson, SAMEDI 22 avril, à 8 heures précises du matin, pour Aspinwall [illegible] par steamer de la malle du Pacifique JOHN L. STEPHENS [illegible]

La Compagnie du chemin de fer de Panama à des chars qui vont maintenant jusqu'à Obispo. Le trajet se fait en moins de 4 heures—Cette route est la plus ancienne, la plus sûre, la plus courte, la plus économique pour se rendre en Californie.

Des tickets pour le passage entier peuvent être pris au bureau de ARMSTRONG HARRIS & Co.
10avril 45, rue Natchez près la rue du Camp

Pour Trieste.—Le navire [illegible] TRENTON, capitaine Gevasco, allant dans le port ci-dessus, et ayant l'engagement [illegible] s'adresser au capitaine à bord, ou à
LANATA, GANDOLFO & CO,
14av 11, rue Jefferson

AFRETER la goëlette ROAM—S'adresser à
J. HART & Co.
79, rue Tchoupitoulas

Pour le Havre—Le navire paquebot de première classe et fin voilier ASHLAND, capitaine Ed. Stone, ayant presque tout son chargement engagé, partira incessamment. Pour fret ou 300 balles de coton ou passage, ayant de bons emménagements, s'adresser à bord ou à
H. V. BAXTER,
24mars 25, rue Carondelet

ON DEMANDE—Une GOELETTE tirant peu d'eau pour transporter de Barataria, en un, deux ou trois voyages, environ 200 boucauts de sucre. S'adresser à JUAN Y. DE FIGANA,
14ms 47 rue Bienville

MALADIE DE FOIE.

DYSPEPSIE.

JAUNISSE.

Faiblesse nerveuse ou chronique, Maux de reins et toutes les maladies provenant du foie ou de l'estomac.

TELS QUE: Constipation, Hémorroïdes, Accumulation de sang à la tête; Aigreur d'estomac, Nausées, Cardialgie, dégoût pour la nourriture, poids à l'estomac, douleur au creux de l'estomac, étourdissement, respiration difficile, palpitation du cœur, battements de cœur, suffocation quand on est couché, vue trouble, fièvre et douleur à la tête, manque de respiration, couleur jaunâtre de la peau et des yeux, douleur au côté, au dos, à la poitrine, aux membres, etc., chaleur soudaine, imagination effrayée et angoisse de l'esprit.

Toutes ces maladies peuvent être guéries

PAR LES CELEBRES AMERS ALLEMANDS

DU Dr HOOFLAND.

préparés par

LE Dr C. M. JACKSON.

No 120, rue Arch, Philadelphie

Il n'existe pas aux Etats-Unis, de meilleur remède contre les maux que nous venons d'énumérer. Cette assertion est prouvée par le fait que les Amers ont réussi où les médecins les plus distingués avaient failli.

Ces Amers sont dignes de l'attention des malades; ils possèdent de grandes vertus contre les maladies de foie, la faiblesse des organes digestifs; ils peuvent en outre être administrés en toute sûreté et ils sont agréables.

Lisez et soyez convaincu.

Témoignages de citoyens de l'Alabama en faveur des célèbres Amers Allemands du Dr Hoofland.

préparés par le Dr C M JACKSON, de Philadelphie. Le remède le plus célèbre contre la maladie de foie, la dyspepsie, la jaunisse, la faiblesse des nerfs, &c. &c.

MM DERKINSON & ORREN, de Alexandria, Ala. ont dit, le 29 septembre 1852: "Nous sommes parvenus faire connaître vos Amers Allemands; c'est notre remède un précieux spécifique."

Certificat de C. A. ROBINSON, Bellefonte, Ala. 30 janv. 1851: "Vos médicaments ne peuvent manquer d'être recherchés par tous ceux qui les ont employés ou ont été satisfaits. Les peuples de cet endroit ayant été souvent trompé par des charlatans ont devenu défiant, et vos Amers ne se vendent pas très bien maintenant; mais on y aura recours dès qu'ils seront connus.

Certificat de C. FOWLER—Tuskegee, Ala. 1er janvier 1851. Les Amers se vendent bien et continueront, à mon avis, de se vendre, car tout le monde en parle avec éloge.

Certificat du Dr. H. P. LEONARD—Fayette, C. H. Ala. 15 janvier 1853. Les Amers Allemands ont fait des miracles ici. Le fils de M. G. M. Hubbert, citoyen de ce comté, a été traité, depuis plusieurs mois, par nos meilleurs médecins, de la maladie de foie, sans pouvoir répondre de son rétablissement. Le jeune homme eut recours aux Amers Allemands; il s'aperçut du bien que lui faisait ce remède, et continua à en prendre jusqu'à ce qu'il fût complètement rétabli. [illegible]

Les Amers ne sont composés que de VEGETAUX. C'est ce qui les distingue des autres remèdes.

A vendre par tous les apothicaires et par

J. WRIGHT & CO.
Tabacs—3ps Nos 151, rue de Chartres N. O.